



Source: Agri Hebdo

StratAGORA20

Monitoring et développement des stratégies d'exploitation de l'agriculture romande

Cinq ans après l'étude sur l'agriculture romande (Pidoux et al. 2016)

Rapport

Auteurs : Martin Pidoux / Barbara Eiselen / Fabian Gmür / Thomas Blättler / Bruno

Durgiai

Version 2 / août 2021

Haute école spécialisée bernoise

Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL Agronomie

Sommaire

1	Situation initiale et plan de recherche	6
	1.1 Thème et contexte	6
	1.2 Questions de recherche et structure de l'étude	6
	1.3 Objectifs	7
2	Echantillon et méthodes	8
	2.1 Echantillon	8
	2.2 Analyse des données et entretiens sur les exploitations types	9
	2.3 Analyse SWOT et définition des axes de réflexion	11
3	Synthèse : axes de réflexions ressortant des analyses	12
4	Résultats des 17 exploitations types	18
	4.1 Evolution de l'orientation des exploitations types	19
	4.2 Atteinte de la stratégie prévue ?	19
	4.3 Evolution du revenu agricole	21
	4.4 Evolution du revenu horaire	22
	4.5 Evolution du chiffre d'affaires (CA) et de ses composantes - résilience	23
	4.6 Satisfaction des indicateurs économiques	26
	4.7 Evolution des structures (SAU et UGB)	26
	4.8 Evolution des liquidités et des fonds propres	29
	4.9 Evolution des investissements prévus (autres que les investissements de remplacement)	30
	4.10 Evolution de la qualité de vie et de la charge de travail	31
	4.11 Evaluation du questionnaire « qualité de vie »	34
	4.12 Mesures écologiques	37
5	Regard et attentes des agriculteurs et agricultrices	39
	5.1 Attentes vis-à-vis de la défense professionnelle	39
	5.2 Attentes vis-à-vis de la politique agricole : cantons et confédération	39
	5.3 Evaluation de la discussion de 2015 et importance d'avoir une stratégie	40
6	Analyse SWOT 2020	41
	6.1 Chances	41
	6.2 Risques	43
	6.3 Forces	45
	6.4 Faiblesses	45
Bib	oliographie	46
An	nexe 1 : Principaux résultats de l'étude sur l'agriculture romande réalisée entre 2015 et 2016	47

Illustrations

de la SAU

Figure 1 Structure de l'étude StratAGORA20	7
Figure 2 Localisation et taille des exploitations types analysées en 2015 (Pidoux et al. 2016)	9
Figure 3 Evolution du revenu agricole entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies ur les 17 exploitations types (Source moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020)) (L'orientation de 2020 est prise en compte pour la classification des exploitations)	
Figure 4 Evolution du revenu agricole de la « réalité 2020 » comparé au revenu agricole pronostiq avec la stratégie de 2015 pour 2020	qué 22
Figure 5 Evolution du revenu horaire de la main d'œuvre familiale entre les réalités 2015 et 202 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types	20 23
Figure 6 Evolution du chiffre d'affaires entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratég sur les 17 exploitations types (Source moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020))	gies 24
Figure 7 Evolution du revenu agricole / chiffre d'affaires entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types	24
Figure 8 Evolution des paiements directs / chiffre d'affaires entre les réalités 2015 et 2020 et e fonction des stratégies sur les 17 exploitations types	en 25
Figure 9 Evaluation subjective des indicateurs économiques	26
Figure 10 Evolution de la surface agricole utile (SAU) entre les réalités 2015 et 2020 et en foncti des stratégies sur les 17 exploitations types (Source pour la moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al. 2020) (L'orientation de 2020 est prise en compte pour la classification des exploitations)	:S
Figure 11 Evolution du revenu agricole / ha SAU entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction d stratégies sur 16 exploitations types (une exploitation viticole ayant un revenu agricole par ha bier plus élevé aux alentours de CHF 30'000 par ha n'est pas représentée ni comptée dans les moyen	n
Figure 12 Evolution des UGB totaux entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies eles 17 exploitations types (Source pour la moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 21 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020)	
Figure 13 Evolution du cashflow total entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types (Source pour la moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020)	
Figure 14 Evolution du financement propre entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types (Source pour la moyenne suisse : moyenne des années 20 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020	
Figure 15 Evaluation subjective de la charge de travail (échelle de 1 à 10, 10 = charge de travail extrême) entre les réalités 2015 et 2020.	31
Figure 16 Evaluation subjective de la satisfaction quant à la qualité de vie et la charge de travail e 2020	en 32
Figure 17 Evolution de la main d'œuvre horaire (MOH) familiale entre les réalités 2015 et 2020 les 17 exploitations types	sur 33
Figure 18 Main d'œuvre horaire (MOH) familiale et totale sur les 17 exploitations type en fonction	on

33

Figure 19 Evaluation du temps libre (n = 21)	34
Figure 20 Nombre de jours de vacances (n = 21)	34
Figure 21 Evaluation de l'état de santé (n = 21)	35
Figure 22 Evaluation des relations avec les collègues , la société et la politique agricole (n = 21)	35
Figure 23 Evaluation de la satisfaction avec la situation de travail et de résidence (n = 21)	35
Figure 24 Evaluation de la sécurité financière et de la prévoyance (couverture vieillesse, assurances, etc.) (n = 21)	36
Tableaux Tableau 1 Définition d'indicateurs (inspiré du BSC)	10
Tableau 2 Récapitulatif des indicateurs - moyennes des 17 exploitations types par rapport à la moyenne suisse	18
Tableau 3 Evolution de l'orientation principale des 19 exploitations types entre 2015 et 2020	19
Tableau 4 Evolution de la voie stratégique 2015 - 2020 - 2025	20
Tableau 5 Evolution des investissements prévus entre 2015 et 2020 (autres que les investissement de remplacement)	ts 30
Tableau 6 Aperçu des mesures écologiques mises en place sur les exploitations types	37
Tableau 7 Analyse des chances de l'agriculture romande (SWOT)	41

Tableau 8 | Analyse des risques de l'agriculture romande (SWOT)

43

Abréviations

BSC Balanced scorecard
CA Chiffre d'affaires

HAFL Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires

MOH Main-d'œuvre horaire

PA Politique agricole
PD Paiements directs
Pdt Pomme de terre

PER Prestations écologiques requises

PLVH Production de lait ou de viande basée sur les herbages

PPh Produits phytosanitaires
SAU Surface agricole utile

SPB Surface de promotion de la biodiversité

SRPA Sorties régulières en plein air d'animaux de rente

SST Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux

SWOT Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (Strengths, Weaknesses,

Opportunities, Threats)

UGB Unité de gros bétail

1 Situation initiale et plan de recherche

1.1 Thème et contexte

Après cinq ans, AGORA, qui représente les principaux groupements et organisations agricoles de Suisse romande, a souhaité actualiser la stratégie agricole romande élaborée en 2015 dans le cadre du travail « L'étude sur l'agriculture romande – stratégies d'avenir pour une agriculture romande dynamique » publiée en 2016 par Pidoux et al. (cf. annexe 1).

En effet, le monde agricole fait face à des attentes et répond à des besoins qui évoluent sans cesse. Ainsi, les acteurs du secteur agroalimentaire et, en particulier les entreprises agricoles, doivent régulièrement évaluer leur trajectoire stratégique et, le cas échéant, l'actualiser. C'est précisément l'objectif poursuivi dans le cadre de ce travail. Si certaines tendances identifiées en 2015 ne sont plus actuelles, d'autres ont gagné en importance et de nouvelles tendances ont fait leur apparition. Pour l'illustrer, voici en résumé un aperçu des principaux changements observés :

- Les attentes des consommateurs quant à l'utilisation des produits phytosanitaires et la détention des animaux se sont intensifiées. Les pratiques agricoles actuelles ne permettent pas toujours de répondre à ces attentes et sont remises en question par une part grandissante de la population.
- Le changement climatique affecte toujours plus la production agricole qui subit régulièrement des aléas climatiques extrêmes (sécheresse, grêle, canicule, etc.). Par rapport à 2015, les préoccupations face au changement climatique des agriculteurs interrogés ont clairement augmenté.
- Les objectifs de réduction des gaz à effet de serre s'intensifient et le secteur agroalimentaire est également concerné dans son ensemble, même certaines habitudes de consommation sont remises en cause (ex : la consommation de viande). La nécessité d'avoir une approche globale de la problématique, de la production jusqu'à la consommation, apparait de plus en plus comme une évidence.
- Au niveau des filières agroalimentaires, le manque de concurrence à certains échelons de la chaîne de valeur ajoutée existe toujours et conduit à une répartition déséquilibrée des marges.
 Cependant, le secteur de la distribution se trouve également sous pression (tourisme d'achat, achat en ligne, arrivée des hard-discounters). De l'autre côté, les filières courtes et régionales continuent de se développer.
- La crise du coronavirus a passablement brouillé l'environnement stratégique dans le cadre duquel le secteur agroalimentaire suisse évolue. D'une part, la dimension stratégique de l'alimentation et la notion de sécurité de l'approvisionnement a gagné en importance, d'autre part, la crise a mis en évidence l'importance de la collaboration internationale.

Cette liste n'est naturellement pas exhaustive. Elle a comme unique objectif de mettre en évidence les changements intervenus dans le cadre des cinq dernières années qui justifient une actualisation de l'étude.

1.2 Questions de recherche et structure de l'étude

L'étude StratAGROA20 met le focus sur les stratégies des exploitations agricoles romandes. La situation actuelle des exploitations et leurs évolutions depuis 2015 seront analysées. Ensuite, les perspectives pour les années à venir seront élaborées. L'objectif est de sensibiliser les agricultrices et les agriculteurs au développement stratégique sur leur exploitation. Cette approche bottom-up doit également permettre à AGORA d'identifier les problématiques rencontrées par sa base paysanne afin de pouvoir anticiper les problématiques futures.

L'étude se consacre aux questions de recherche centrales :

Comment les exploitations types ont-elles évolué depuis 2015 ? Comment les stratégies d'exploitation ont-elles évolué en fonction du contexte ? Quelles sont les projections des exploitations type dans le futur ?

Ces questions centrales seront traitées de manière détaillée :

1. Situation actuelle:

- a. Comment le contexte agricole a-t-il évolué depuis 2015 (facteurs externes)?
- b. Comment les exploitations agricoles ont-elles évolué depuis 2015 (aspects économiques, écologiques, structurels et sociaux → facteurs internes)

2. Evaluation des stratégies :

- a. Comment les facteurs internes et externes à l'exploitation ont-ils influencé la mise en œuvre, l'évolution et les résultats des stratégies de 2015 ? Quelles ont été les adaptations nécessaires des stratégies et quelles en ont été les raisons ?
- b. Quelles sont les stratégies et les perspectives économiques, structurelles, sociales et écologiques¹ pour les exploitations types d'ici 2025 ?

3. Axes de réflexion :

- a. Quels seront les défis pour le futur ? Que souhaitent les agricultrices et les agriculteurs de leur environnement, en particulier de la PA pour mieux planifier leur stratégie d'exploitation ?
- b. Quels sont les axes de réflexion qu'AGORA doit mener pour anticiper les évolutions futures ?

La Figure 1 donne un aperçu de la structure de l'étude.

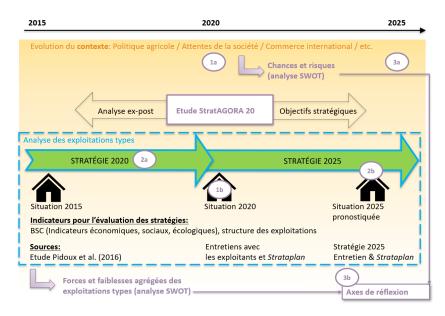


Figure 1 | Structure de l'étude StratAGORA20

1.3 Objectifs

Les objectifs poursuivis par cette seconde étape de l'étude sur l'agriculture romande StratAGORA20 sont résumés ci-dessous :

- Identifier l'environnement actuel (nouveaux défis, PA22+, effets de la crise du coronavirus, etc.) en comparaison avec la situation de 2015 (cf. aussi chapitre 1.1 à la page précédente).
- Evaluer l'évolution des stratégies des 20 exploitations types présentées dans le rapport de Pidoux et al. (2016) en comparant la situation actuelle (2020) avec la stratégie 2020 définie en 2015 comparaison « OBJECTIF-SITUATION ACTUELLE » (« SOLL-IST »):
 - o Evaluation de l'atteinte des objectifs définis en 2015
 - Evaluation des raisons (internes et externes et notamment en lien avec la PA 14-17) pour l'atteinte ou la non-atteintes de ces objectifs et le changement de stratégie

¹ Les facteurs écologiques n'avaient pas été pris en compte dans Pidoux et al. (2016). Dans le projet StratAGORA20, des facteurs seront définis afin de rendre mesurables les objectifs stratégiques de 2028.

- Esquisser les nouvelles stratégies d'exploitation en considérant les aspects économiques, sociaux (qualité de vie et de travail) et écologiques. Cet objectif ouvre potentiellement la porte à une nouvelle évaluation des stratégies dans le futur, si cela sera souhaité.
- Actualiser l'analyse SWOT de l'agriculture en Suisse romande en collaboration avec le groupe de pilotage de l'étude.

2 Echantillon et méthodes

2.1 Echantillon

L'échantillon comprend les vingt exploitations agricoles de Suisse romande qui avaient été prêtes, en 2015, à faire une réflexion sur leur stratégie et à fournir leur comptabilité. Sur l'échantillon de 2015 17 ont participé à l'étude StratAGORA20, deux ont cessé leur activité depuis 2015 et une n'a pas pu participer pour des raisons personnelles. En 2015, les vingt exploitations avaient été choisies parmi une liste proposée par les chambres cantonales d'agriculture pour représenter la diversité de l'agriculture de Suisse romande afin de répondre aux critères de sélection suivants :

- · Au moins une exploitation par canton romand
- Au moins une exploitation par zone de production (plaine, collines, montagne 1, montagne 2 et montagne 3)
- Différentes tailles d'exploitation
- Au moins une exploitation par orientation principale (lait, grandes cultures, engraissement, viticulture, arboriculture, fruits et légumes)

Dans l'échantillon des 17 exploitations de 2020, il n'y a plus d'exploitation maraîchère, l'une d'entre elles a complètement cessé son activité, l'autre a cessé cette branche de production.

Il s'agit d'un échantillon sélectif tiré consciemment avec des critères de sélection définis. L'échantillon est contrastant et permet de représenter la diversité de l'agriculture romande avec des situations réelles. Comme il n'est pas aléatoire, il ne permet pas de tirer de conclusions générales pour l'agriculture romande. L'analyse quantitative sera réalisée et illustrée avec l'aide de la statistique descriptive. L'analyse qualitative permet de rentrer plus en profondeur dans la complexité de la matière avec des incursions en profondeurs dans des problématiques concrètes. Les résultats seront à interpréter de manière à respecter le niveau de généralisation possible et ils seront validés par le groupe d'accompagnement afin de les rendre plus robustes. Les exploitations types ont été suivies par l'équipe de chercheurs de la HAFL et il n'existe pas de groupe de contrôle.

L'orientation des vingt exploitations types qui avaient été analysées en 2015 ainsi que leur taille et leur emplacement sont représentés dans la Figure 2. Trois de ces vingt exploitations n'ont pas participé à la présente étude pour les causes citées ci-dessus.

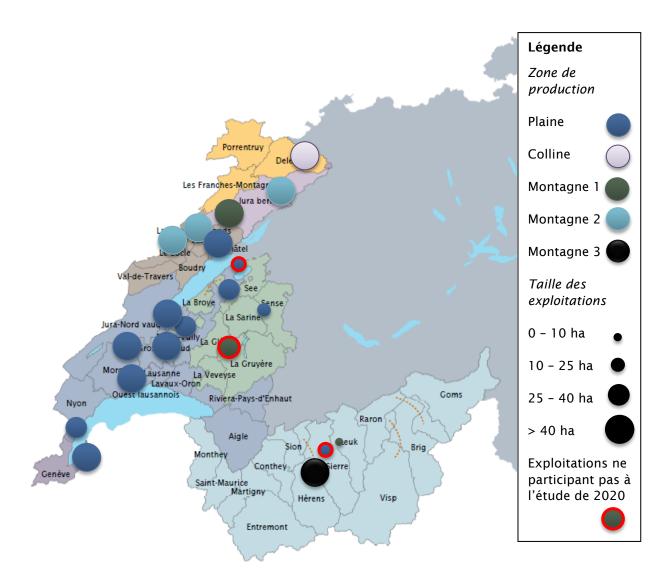


Figure 2 | Localisation et taille des exploitations types analysées en 2015 (Pidoux et al. 2016)

2.2 Analyse des données et entretiens sur les exploitations types

Pour commencer, une **analyse des comptabilités** des années 2017, 2018 et 2019 des 17 exploitations types avec le programme de budget *Strataplan* développé à la HAFL a été effectuée. La situation économique dite « réalité 2020 » correspond à la moyenne des années 2017, 2018 et 2019. Ce procédé permet de normaliser la situation de base de 2020 dite « réalité 2020 » qui a ensuite été projetée en 2025 :

- « Statu quo 2025 » : Poursuite de la Réalité de 2020 en appliquant les tendances observées par le passé pour l'évolution des prix des produits agricoles et des coûts de production
- « Stratégie 2025 » : Mise en place de la stratégie de l'exploitation (après discussion avec l'exploitant*e)

Inspiré de la méthode du balanced scorecard², des **indicateurs** ont été définis pour les trois dimensions de la durabilité (cf. Tableau 1). Ces indicateurs ont été calculés pour chaque exploitation type pour la « réalité 2015³ », la « stratégie 2020 » qui avait été estimée en 2015 et la « réalité

² Le balanced scorecard (BSC) est une méthode développée au début des années 1990 dans le but d'accompagner la conduite stratégique d'une entreprise dans sa réalisation et son controlling (Kaplan & Norton, 2009). Cette méthode a été adaptée par Durgiai et al. 2016.

³ La situation de 2015 avait été simulée sur la base des comptabilités 2012, 2013 et 2014 (Pidoux et al., 2016) de la même manière que cela a été fait pour la « réalité 2020 ».

2020 ». Muni de ces chiffres et à l'aide d'un guide d'entretien structuré, les 17 chefs et cheffes ont été rencontrés dans le cadre d'un **entretien** sur l'exploitation par les collaborateurs et collaboratrices de la HAFL et d'AGORA. Dans certains cas, le ou la conjointe ou l'associé (père, fils ou fille) étaient également présents lors de l'entretien.

Lors de l'entretien, la stratégie qui avait été prévue en 2015 a été comparée à la situation actuelle de 2020. L'évaluation de l'atteinte des objectifs définis en 2015 a été réalisée sur la base des questions suivantes :

- Quelle est la satisfaction de l'atteinte des objectifs (très satisfait / moyennement satisfait / pas satisfait du tout) ? Cette évaluation est subjective et pas forcément en accord avec les chiffres absolus.
- Ouelles ont été les adaptations nécessaires ?
- Quelles en ont été les raisons internes à l'exploitation / externes à l'exploitation ?
- Quels aspects ont été sous-évalués / surestimés ?
- Des surprises ont-elles surgi (positives / négatives) qui ne pouvaient pas être anticipées ?
- Comment les résultats souhaités/ estimés ont-ils pu être atteints ?
- Quel a été l'impact de la discussion de 2015 sur la stratégie et sa mise en œuvre?

La discussion s'est ensuite tournée vers les stratégies d'avenir d'ici 2025, les opportunités et les préoccupations.

Pour finir, un questionnaire complet sur la qualité de vie et de travail⁴ ainsi que sur les relations avec la société et les collègues a été rempli par 21 personnes. Sur quatre exploitations, ce sont deux personnes qui ont rempli le questionnaire (homme et femme / père et fils), sur les autres 13 exploitations, seule une personne a répondu aux questions.

Un monitoring complet réalisé pour chaque exploitation se situe dans l'annexe séparée.

Tableau 1 | Définition d'indicateurs (inspiré du BSC)

Indicateurs	Définition
Dimension économique	
Revenu agricole par MOH (CHF/h)	Indicateur de rentabilité . Revenu agricole divisée par le nombre d'heures de travail annuelles sur l'exploitation.
Revenu agricole par ha SAU (CHF/ha)	Indicateur de rentabilité donnant une information sur l'intensité de production.
Revenu agricole par chiffre d'affaires (CA) (%)	Indicateur de stabilité . Montre la relation entre le revenu agricole et les coûts réels et donne une information sur la résilience de l'exploitation aux fluctuations de prix.
Paiements directs (PD) par CA (%)	Indicateur de stabilité . Donne une information sur la dépendance de l'exploitation aux PD.
Financement propre (%)	Indicateur de stabilité . Part des fonds propres dans les actifs totaux. Ce chiffre dépend largement de l'organisation de l'exploitation (société simple, association père-fille, etc.).
Part du CA réalisé avec les deux plus gros canaux de vente (%)	Indicateur de stabilité . Donne une indication sur la concentration en termes d'acheteurs. Plus ce chiffre est grand, plus cela indique une dépendance des acheteurs. La base de données n'a pas toujours été suffisante pour être très précis.

⁴ Ce questionnaire est inspiré du questionnaire sur la qualité de vie du projet 3V (HAFL, Agridea, université Berne).

Cashflow par unité de consommation (CHF)	Indicateur de liquidités . Le cash-flow donne une information sur la capacité de l'exploitation à investir et sur sa situation au niveau des liquidités. En le divisant par les unités de consommation, il donne une indication sur la capacité « à faire vivre la famille ».
Dimension sociale	
Charge en travail (évaluation subjective de 1 à 10)	Appréciation purement subjective.
Qualité de vie (évaluation subjective de 1 à 10)	Appréciation purement subjective.
Main d'œuvre familiale (h/année)	Une unité de main d'œuvre standard (UMOS) correspond à 2'600 heures de travail par année. Selon la HAFL et son expérience dans plusieurs projets, une unité de main d'œuvre familiale se situe entre 2'200 heures et 3'600 heures par année.
Dimension écologique	
Utilisation des produits phytosanitaires	Indication sur la quantité de produits phytosanitaires utilisés.
Mesure pour réduire l'impact climatique (ex : réduction des gaz à effet de serre)	Indication sur les mesures prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
Surfaces de biodiversité	Indicateur de la biodiversité
Bien-être animal	Cet indicateur fait partie de la dimension écologique dans la littérature courante.
Autres : Augmentation de l'humus dans le sol, augmentation de l'efficience énergétique, mesures contre l'érosion des sols, etc.)	

2.3 Analyse SWOT et définition des axes de réflexion

L'analyse des forces, faiblesses, chances et risques (analyse SWOT) est un instrument stratégique de planification. L'analyse SWOT de 2015 a servi comme base. Elle a ensuite été complétée et actualisée

- par un questionnaire en ligne rempli par les directeurs et directrices des chambres d'agriculture cantonales et d'AGORA (n = 7) et de l'entretien avec les chefs d'exploitations (n = 17) (→ chances et risques).
- grâce à la synthèse de l'analyse des données des 17 exploitations types (→ forces et faiblesses).

Ces résultats ont été présentés à un groupe de travail interne à la HAFL n'ayant pas ou peu de connaissance du projet. Ce regard extérieur a permis de dégager les axes de réflexions présentés à la page suivante.

Le groupe de pilotage de l'étude est composé d'experts issus de la défense professionnelle, notamment des collaboratrices et collaborateurs d'AGORA ainsi que les directeurs et directrices des chambres cantonales d'agriculture. Ce groupe de pilotage a participé à l'identification des chances et des risques et à la validation des résultats.

3 Synthèse : axes de réflexions ressortant des analyses

Les nombreux résultats des analyses (cf. chapitre 4) ont été présentés à un groupe de travail interne à la HAFL n'ayant pas ou peu de connaissance du projet StratAGORA20. En complément aux entretiens réalisés sur les exploitations (cf. chapitre 5) et l'analyse SWOT (cf. chapitre 6), cette démarche a permis de dégager **sept axes de réflexions.** Ces axes ne sont pas exhaustifs, ne visent pas à brosser un portrait représentatif de l'agriculture en Suisse romande et, pour finir, ils comportent une part de subjectivité. L'objectif ici est de mettre en évidence certains résultats surprenants de manière à susciter une discussion, voire une remise en question de certaines idées reçues à propos de l'agriculture romande. Les sept axes ont ensuite été présentés et discutés avec les membres du groupe d'accompagnement le 7 juillet 2021 à Lausanne.

Charge en travail : la problématique principale sur les exploitations agricoles

Description courte: l'évolution économique des exploitations types est plutôt positive. Le revenu agricole a, dans la plupart des cas, progressé. La situation est moins évidente lorsque l'on considère la charge de travail. Même si la charge de travail moyenne de la main d'œuvre familiale a diminué de 140 h par an par et par exploitation entre 2015 et 2020, celle-ci reste largement supérieure à la charge de travail des autres secteurs économiques. C'est peut-être la raison pour laquelle la charge de travail ressentie est élevée et suscite souvent un certain mécontentement chez les personnes interrogées. Plusieurs exploitant*es réfléchissent à des solutions, comme embaucher un employé. D'autres solutions sont envisageables, notamment : l'extensification de la production afin de réduire la charge en travail, la collaboration inter-entreprises, la réduction de la charge en travail par la technique ou le recours aux divers programmes de « dépannage agricole » mis en place dans les cantons.

⇒ Quelles sont les alternatives pour réduire la charge de travail au niveau des exploitations agricoles ?



- Page 21 « Evolution du revenu agricole »
- Page 22 « Evolution du revenu horaire »
- Page 31 « Evolution de la qualité de vie et de la charge de travail »
- Page 34 « Evaluation du questionnaire « qualité de vie » »

Constat du groupe d'accompagnement : Le groupe d'accompagnement est conscient de la problématique qui est plus ou moins aigüe en fonction des branches de production présentes sur les exploitations. La charge en travail est un thème récurrent dans l'agriculture et son évolution doit être suivie de très près. Certes, les résultats de l'étude ne laissent pas supposer une détérioration inquiétante de la situation. Néanmoins, les tendances vers l'agrandissement des exploitations ou la spécialisation n'indiquent pas une amélioration à moyen terme. Aussi, le groupe d'accompagnement est d'avis qu'il serait souhaitable de sensibiliser davantage les agricultrices et les agriculteurs, et particulièrement les jeunes, aux risques auxquels ils s'exposent en cas de surcharge de travail. Des bonnes compétences en gestion permettent alors de réduire ces risques.

Toujours plus grand : la stratégie dominante et encouragée par la politique

Description courte : Les exploitations étudiées ont, en moyenne, augmenté leur surface de + 10 ha de SAU. La tendance vers l'agrandissement continue et reste une stratégie largement dominante.

Alors qu'il n'y avait qu'une exploitation spécialisée dans les grandes cultures en 2015, elles sont quatre en 2020. Ce sont particulièrement ces exploitations qui ont augmenté leurs surfaces. Une part importante de leur chiffre d'affaire (CA) provient des paiements directs (PD). De manière générale, les exploitations types sont devenues plus dépendantes aux PD depuis 2015. Même si ce n'est

certainement pas le seul facteur, la politique agricole actuelle basée sur des PD fortement liés à la surface, encourage directement l'agrandissement (et l'extensification au sens large) des exploitations.

La somme totale des investissements prévus à légèrement diminué sur les 17 exploitations, mais les sommes investies par projet ont augmenté.

Sur les exploitations étudiées, le cheptel des animaux a, en moyenne, diminué depuis 2015. En même temps la stratégie d'intensification semble avoir disparu de notre échantillon (Aucune exploitation ne déclare vouloir intensifier sa production dans les cinq prochaines années).

Comment la défense professionnelle se positionne-t-elle face à l'agrandissement des exploitations stimulé par les paiements directs à la surface ? Et à l'extensification de l'agriculture que cela génère ?



- Page 23 « Evolution du chiffre d'affaires (CA) et de ses composantes résilience »
- Page 26 « Evolution des structures (SAU et UGB) »
- Page 29 « Evolution des liquidités et des fonds propres »
- Page 30 « Evolution des investissements prévus »
- Page 39 « Attentes vis-à-vis de la politique agricole : cantons et confédération »
- Page 41 « Analyse SWOT 2020 »

Constat du groupe d'accompagnement : Le groupe d'accompagnement partage ce constat. Les exploitations agricoles sont toujours plus grandes. Il relève que cette évolution est logique puisqu'il y a toujours moins d'exploitations en Suisse pour travailler la surface agricole à disposition. Le groupe d'accompagnement est toutefois interpellé par la vitesse avec laquelle les exploitations interrogées se sont agrandies.

À ce niveau, le groupe d'accompagnement considère que la défense professionnelle n'a pas à s'immiscer. De son point de vue, l'agrandissement des exploitations n'est ni positif, ni négatif. Il reflète une réalité économique qui repose sur la liberté entrepreneuriale des familles paysannes. La défense professionnelle doit toutefois rester attentive aux effets indésirables qui peuvent être générés par des stratégies d'agrandissement débridées. Un de ces effet est l'évolution du prix du foncier. Il relève qu'une plus grande transparence serait de mise à ce niveau, notamment pour le prix des fermages.

BIO: vers une augmentation en Suisse romande?

Description courte: quatre exploitations sur 17 sont passées en Bio en cinq ans, trois d'entre elles ont effectué cette transition à la suite de la reprise de l'exploitation. Cette évolution répond aux attentes de la population qui demandent une agriculture toujours plus « verte », même si les motivations qui déclenchent le passage en Bio sont également financières. Le passage en Bio a souvent des conséquences importantes sur les branches de production (ex : pommes, volaille de chair). Le Bio en Suisse romande reste en dessous de la moyenne nationale, mais on observe une tendance de rattrapage.

⇒ Quelle est la stratégie de la défense professionnelle en Suisse romande dans le domaine du BIO - encourager activement le Bio, au niveau de la production ? Laisser faire le marché ? Quid de la consommation ?



Page 19 « Evolution de l'orientation des exploitations types »

Page 41 « Analyse SWOT 2020 »

Constat du groupe d'accompagnement : Le groupe d'accompagnement relève que le choix du mode de production (ou autre démarche visant à dégager de la valeur ajoutée) appartient aux chef*fes

d'exploitation et devrait, avant tout, dépendre des dynamiques du marché. La politique agricole, et la défense professionnelle en particulier, ne devraient pas ici adopter une approche trop offensive. Elles devraient limiter leurs actions à la mise en place de conditions-cadre qui offrent la possibilité aux agricultrices et aux agriculteurs de mieux mettre en valeur leur production sur les marchés. La défense professionnelle n'a pas à privilégier un mode de production plus qu'un autre.

Dans les faits, le groupe de travail relève toutefois que les différents cantons romands font une promotion plus ou moins active de l'agriculture biologique. Ces différentes démarches de « promotion de l'agriculture BIO » ne doivent pas conduire à déséquilibrer le marché et ne doivent pas créer une distorsion de concurrence entre les producteurs BIO en Suisse romande.

Stratégie : l'importance de prendre du recul sur sa propre situation et d'entretenir ses visions stratégiques

Description courte: Par définition, toutes les exploitations qui ont participé à cette étude ont été « contraintes » de se pencher sur leur stratégie. Pourtant, tout ne s'est pas déroulé selon les prévisions. Sur certaines exploitations, des grands pas, qui n'avaient pas été prévus en 2015, ont été réalisés. Pour d'autres, la stratégie a pris du retard par rapport aux prévisions. Peu importe, l'important est d'avoir pris le temps de la réflexion. Le fait d'avoir une vision en tête est nécessaire pour pouvoir franchir le pas le moment venu et saisir les opportunités qui se présentent, par exemple le passage en Bio. Certains exploitants sont habitués à faire ce genre de réflexion stratégique régulièrement, d'autres ont mentionné que le regard extérieur gagné lors de la discussion de 2015 les a aidés. Une réflexion stratégique régulière avec la mise en place d'une vision globale serait probablement importante pour toutes les exploitations.

- ⇒ Quels sont les instruments disponibles à ce niveau ? Comment encourager cette pratique auprès des agricultrices et des agriculteurs ?
- ⇒ Quel est le rôle de la défense professionnelle à ce niveau ramer à contrecourant ou accompagner les agriculteurs en les rendant attentifs aux tendances de fond ?



- Page 19 « Atteinte de la stratégie prévue ? »
- Page 21 « Evolution du revenu agricole »
- Page 26 « Satisfaction des indicateurs économiques »
- Page 39 « Attentes vis-à-vis de la défense professionnelle »
- Page 40 « Evaluation de la discussion de 2015 et importance d'avoir une stratégie »

Constat du groupe d'accompagnement : Le groupe d'accompagnement est unanime : il faut renforcer la gestion et encourager la planification stratégique au niveau des exploitations agricoles. Il s'agit ici de considérer les aspects purement économiques et financiers mais également les questions socioéconomiques qui sont souvent au cœur des préoccupations des familles paysannes.

Le groupe d'accompagnement relève qu'il y a plusieurs difficultés pour atteindre cet objectif :

- À quel moment de la formation de base faut-il intervenir (sachant qu'uniquement 1/6 des détenteurs d'un CFC agricole poursuivent leur formation avec un brevet)?
- Comment aborder ces thématiques dans le cadre de la formation professionnelle supérieure ?
- Comment aborder ces thématiques dans le cadre de la formation continue ?
- Quels sont les outils à disposition des familles paysannes pour conduire une réflexion stratégique ? Y a-t-il des lacunes ? Faut-il développer de nouveaux outils ?
- Quels sont les partenaires qui peuvent être mobilisés pour travailler sur ce thème (au niveau romand et dans les cantons)? Le groupe de travail a relevé que plusieurs projets ont été mis en place. On ne part pas de rien du tout.

Cet axe est perçu comme prioritaire.

La politique agricole : les agriculteurs peinent à lui donner un sens

Description courte : De nombreuses mesures écologiques, paysagères ou autres sont mises en place sur les exploitations étudiées. Ainsi, la politique agricole semble engendrer les effets recherchés à ce niveau. En plus, l'augmentation de la surface moyenne des exploitations couplée avec une extensification (l'intensité du travail par ha a diminué) conduit à faire augmenter la part des PD dans le chiffre d'affaires (CA).

Les 17 exploitations étudiées sont des exploitations à « *temps plein* » et pour la plupart orientées sur les marchés. Elles placent la production de denrées alimentaires au premier plan. Ces dernières peinent souvent à s'identifier avec les mesures de la politique agricole. Les objectifs poursuivis et les attentes de la société sont certes compris (ou partiellement compris), mais leur mise en place sur le terrain pose des problèmes. Elle laisse souvent les agriculteurs perplexes. Ces derniers appliquent les mesures pour obtenir les soutiens financiers qui les accompagnent sans pour autant « y croire ».

- À moyen terme, est-il réaliste de vouloir persévérer à développer une politique agricole qui suscite autant de perplexité dans les rangs de principaux intéressés : les familles paysannes ?
- **⇒** Quelles sont les alternatives ?



- Page 23 « Evolution du chiffre d'affaires (CA) et de ses composantes résilience »
- Page 26 « Satisfaction des indicateurs économiques »
- Page 26 « Evolution des structures (SAU et UGB) »
- Page 37 « Mesures écologiques »
- Page 39 « Attentes vis-à-vis de la politique agricole : cantons et confédération »

Constat du groupe d'accompagnement : Le groupe d'accompagnement confirme les observations cidessus. Les mesures de politique agricole sont souvent mal comprises et manquent de cohérence au niveau des exploitations agricoles. Les agricultrices et les agriculteurs se sentent contraints dans leurs activités. Leur marge de manœuvre entrepreneuriale est limitée par une politique agricole qui tend vers une densification de la réglementation. Cette approche « top down » ne laisse pas suffisamment de place aux agricultrices et aux agriculteurs qui se sentent déresponsabilisés. Ils mettent en place des mesures qui l'accompagnent pour « toucher » les paiements directs sans, pour autant, en comprendre le sens. Les évolutions actuelles en lien avec l'initiative parlementaire 19.475 « trajectoires de réduction » vont accentuer la problématique. Comment remettre les exploitations agricoles au centre de la politique agricole et leur redonner plus de responsabilité ?

À ce niveau, le groupe d'accompagnement s'accorde sur le fait qu'il n'est pas aisé de trouver une solution à cette problématique. Le revenu des familles paysannes dépend directement de la politique agricole. Cela rend les discussions autour de cette thématique extrêmement sensibles. Toutes modifications entrainent une nouvelle répartition des montants et peut, potentiellement, déséquilibrer l'édifice fragile qui a été mis en place. Deux pistes ont toutefois été évoquées. La première consiste à travailler sur la réglementation de la répartition des marges le long de la chaîne de valeur ajoutée agroalimentaire. La seconde vise à répartir les paiements directs en fonction d'objectifs concrets à atteindre sur l'exploitation plutôt que de définir des listes de mesures. L'agriculteur serait alors libre de procéder comme il le souhaite pour atteindre les objectifs visés. Ces deux pistes demeurent intéressantes en théorie mais restent difficilement applicable en pratique.

Relations: la population suisse ne comprend plus l'agriculture

Description courte : Le fossé entre les attentes de la société et les réalités de la production agricole met les producteurs sous pression. La remise en question des modes de production (ex : initiatives populaires récentes) est vécue comme une intrusion dans la vie professionnelle des agriculteurs et une attaque frontale contre leurs activités. Cela se manifeste parfois très concrètement par des

confrontations directes entre les agriculteurs et la population avoisinante, particulièrement dans les cantons urbains. D'un autre côté, la population suisse est attachée aux produits locaux, aux circuits-courts et, de manière générale, à son agriculture. La question se pose alors :

- ⇒ Comment renouer le dialogue entre la population et l'agriculture ?
- ⇒ Quelles expériences tirer de la campagne contre les deux initiatives « antiphyto » ?



- Page 39 « Attentes vis-à-vis de la défense professionnelle »
- Page 39 « Attentes vis-à-vis de la politique agricole : cantons et confédération »
- Page 41 « Analyse SWOT 2020 »

Constat du groupe d'accompagnement : Le groupe d'accompagnement est bien conscient de cette problématique qui a été exacerbée durant la campagne autour des initiatives « antiphyto ». Même si le résultat des votations du 13 juin 2021 est très réjouissant, il s'agit maintenant de tirer les conclusions de cette campagne et de définir la stratégie de communication pour les années à venir. AGORA y travaille activement en collaboration avec l'USP.

Le marché laitier : un serpent de mer en train de couler

Description courte: Il ne s'agit pas ici d'un thème transversal. Néanmoins, les problématiques rencontrées par les exploitations actives dans ce secteur méritent qu'un chapitre à part entière y soit consacré. L'échantillon des 17 exploitations n'est pas représentatif. Ce sont tout de même les trois exploitations laitières en conventionnel qui ont les revenus horaires les plus faibles. La situation est meilleure pour le lait bio.

Dans l'ensemble, les exploitations laitières ont, les charges de travail les plus élevées tout en étant tributaires de la main d'œuvre familiale. Depuis 2015, trois exploitations ont cessé la production laitière (lait conventionnel d'industrie ou de fromagerie). Parmi notre échantillon, aucun autre type d'exploitation n'a connu une évolution structurelle aussi rapide.

- ⇒ Comment la défense professionnelle se positionne-t-elle face à cette tendance qui perdure ?
- ⇒ À terme, ne risque-t-on pas de « manquer de lait » en Suisse romande, également pour les produits à forte valeur ajoutée ?



- Page 19 « Evolution de l'orientation des exploitations types »
- Page 21 « Evolution du revenu agricole »
- Page 22 « Evolution du revenu horaire »

Constat du groupe d'accompagnement : La problématique du lait et particulièrement du lait d'industrie est connue depuis longtemps en Suisse romande. Malgré tout, la situation ne semble pas s'améliorer significativement. Selon le groupe de travail, il est important de distinguer trois niveaux :

- 1) **Situation économique des exploitations laitières** : Très préoccupante. De nombreuses exploitations arrêtent la production. Les résultats de cette étude l'attestent.
- 2) **Diminution du nombre de producteurs de lait** : Situation préoccupante. Les producteurs de lait qui restent sont de plus en plus gros avec les conséquences évoquées précédemment au niveau de la charge en travail ou des investissements (la problématique de l'autorisation des robots de traite dans certaines filières est exacerbée par cette tendance).
- 3) **Diminution de la quantité de lait** : Situation à suivre. En 2015, la quantité de lait pouvait être maintenue malgré la diminution du nombre de producteurs. En 2021, certains signaux laissent supposer qu'un manque de lait dans certains canaux n'est pas exclu (Importation de beurre, discussion autour du Gruyère AOP). Du point de vue de la production, une diminution

de l'offre de lait n'est pas problématique en soi s'il est conduit à faire augmenter les prix. En revanche, elle est mauvaise si elle conduit à faire perdre des parts de marché.

À ce niveau, la défense professionnelle est assurée par les fédérations de producteurs de lait. AGORA et les chambres d'agriculture ont un rôle secondaire.

4 Résultats des 17 exploitations types

Chaque chef et cheffe d'exploitation a reçu un monitoring précis sur son exploitation, résumant les analyses des comptabilités et des résultats de l'entretien. Ces monitorings sont rassemblés de manière anonymisée dans l'annexe séparée. Les résultats qui suivent dans ce chapitre représentent la synthèse des 17 exploitations types, dont l'aperçu est dans le Tableau 2. Ces données ne peuvent pas être généralisées car l'échantillon n'est pas représentatif. En effet, les exploitations type sélectionnées se situent pour la plupart au-delà de la moyenne suisse. Il s'agit pour toutes, d'exploitations à temps plein, actives dans l'agriculture et dans l'entreprenariat agricole (une exploitation). Elles ne sont pas représentatives mais illustrent la diversité de l'agriculture romande avec des situations concrètes.

Tableau 2 | Récapitulatif des indicateurs - moyennes des 17 exploitations types par rapport à la moyenne suisse

Indicateur	17 exploitations types			Apprécia	Moyenne suisse**		
	Réalité 2015	Réalité	201201	ion ubj.*	2015		2020
Revenu agricole par MOH (CHF/h)	29.90	38	3.60		N.A.	N.A.	N.A.
Revenu agricole (CHF)	N.A.	+35.2%	l.A.	N.A.	N.A.	+14.9%	N.A.
Revenu agricole oar ha SAU (CHF/ha)	2'420	+14.5%	770	I.	2'780	-2.2%	2'720
Revenu agricole par CA (%)	26%	+2%	8%		23%	-1%	22%
PD par CA (%)	27%	+5%	2%	l ₁	23%	→	23%
Financement propre (%)	56%		2%	I.	54%	-5%	49%
Part du CA deux plus gros canaux de vente (%)	N.A.		I.A.	L	N.A.	N.A.	N.A.
Cashflow total (CHF)	N.A.	-22.5%	I.A.	Ī.	N.A.	-22.4%	N.A.
Charge en travail (de 1 à 10)				1		·	
Qualité de vie (de 1 à 10)				L			
MOH familiale (h/année)	4'930	-3%	790	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

^{*} nombre d'exploitations qui sont très satisfait / moyennement satisfait / pas satisfait du tout cf. Figure 9 ;

^{**} Source : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020)

4.1 Evolution de l'orientation des exploitations types

Entre 2015 et 2020 l'orientation des exploitations type a évolué (cf. Tableau 3). Sur 19 exploitations :

- quatre sont passées en **production biologique**. Elles sont maintenant cinq au total, seule une y était en 2015.
- trois ont arrêté la production laitière en réduisant ainsi la charge de travail de manière importante. L'une d'entre elles recherche une activité annexe pour augmenter la valeur ajoutée de la production (vente directe, production de bière) et s'est spécialisée dans les grandes cultures, une autre a opté de remplacer la production de fromage par l'engraissement de veaux et la troisième a temporairement eu des bœufs à l'engraissement mais souhaite dorénavant louer la stabulation et davantage se spécialiser dans les grandes cultures.
- une a arrêté la production maraîchère car le domaine a doublé de surface. Cette exploitation s'est spécialisée dans les grandes cultures.
- deux ont cessé l'activité, les deux étaient spécialisées dans les cultures spéciales (vigne et cultures maraîchères)

Une exploitation n'a pas pu participer à l'étude de 2020 pour des raisons personnelles.

Sur quatre exploitations, la **reprise** par la fille ou le fils a eu lieu dans les cinq dernières années ou est en train de se faire par l'intermédiaire d'une association père-fille ou père-fils. Sur ces quatre exploitations, **trois sont passées en production biologique**.

Tableau 2 I	Evalution do	l'orientation	principale dec	10 avalaitations tun	es entre 2015 et 2020
Tableau 3 I	evolution de	i orientation	principale des	19 exploitations tvb	es entre zuis et zuzu

Orientation	Nombre d'expl. 2015	Nombre d'expl. 2020
Lait	3 (dont 1 Bio)	2 (dont 1 Bio)
Lait + autre branche (grandes cultures ou engraissement)	6	4 (dont 2 Bio)
Grandes cultures	1	4 (dont 1 Bio)
Engraissement ou œufs + autre branche (grandes cultures ou activité annexe)	4	5
Cultures spéciales	5	2 (dont 1 Bio)
Total	19	17

4.2 Atteinte de la stratégie prévue ?

Les définitions des types de stratégie « agrandissement », « intensification », « spécialisation », « diversification », « optimisation » et « réduction de l'activité » définies par Pidoux et al. (2016) ont été prises en compte dans l'évaluation qui suit (cf. Tableau 4). La mise en place de la stratégie a été évaluée comme

- prévue si la stratégie a été mise en place telle que prévue ou s'il n'y a pas eu d'impact important d'un éventuel imprévu
- imprévue s'il y a eu un important changement imprévu et une déviation conséquente de la stratégie qui avait été discutée en 2015

Sur les sept exploitations ayant eu un changement important de la stratégie qui n'avait pas été prévu,

- quatre sont passées en Bio et ont ainsi pu augmenter leurs résultats économiques par rapport à la stratégie prévue.
- trois exploitations ont, quant à elles diminué leur résultat en arrêtant la production laitière, la production porcine ou en perdant des terrains.

On peut constater une certaine réactivité des exploitants qui adaptent leur stratégie en fonction des opportunités et des évolutions. Ces adaptations montrent une flexibilité.

La stratégie de **l'intensification** semble avoir **disparu** des objectifs stratégiques. Les 17 exploitants recherchent à maintenir ou augmenter leur revenu agricole en premier lieu grâce à **l'optimisation**, et en second lieu grâce à **l'agrandissement**. Pour augmenter la valeur ajoutée les exploitants tendent vers la spécialisation et la diversification. Afin de réduire la charge de travail, on observe une stratégie vers la réduction de l'activité chez des exploitants plus âgés.

Les deux exploitations qui ont **cessé leur activité** ne l'avaient pas prévu en 2015. Pour l'une d'entre elles (exploitation viti-vinicole) les problématiques qui ont mené à cette décision étaient notamment le manque de perspectives au niveau du cashflow et de la rentabilité, le manque de personnel qualifié et le fait de ne pas être remplaçable. Un conseil allant au-delà des questions techniques et étant plus axé sur le développement personnel aurait, selon l'ex-exploitante pu aider à se développer.

Les quatre exploitations qui sont passées en bio entre 2015 et 2020 ne l'avaient pas concrètement prévu en 2015. Ce scénario n'avait en tout cas pas été pris en compte.

Tableau 4 | Evolution de la voie stratégique 2015 - 2020 - 2025

Orientation 2020	Stratégie 2015- 2020	Mise en place 2015-2020 (prévue / imprévue)	Stratégie 2020-2025
Lait	Optimisation	Optimisation (prévue)	Optimisation
	Intensification	Construction d'une stabulation (prévue)	Optimisation
Lait + autre branche (grandes cultures ou	Optimisation	Passage en Bio + agrandissement (imprévue)	Optimisation + réduction de l'activité (arrêt production laitière)
engraissement)	Optimisation	Optimisation + arrêt de la production porcine (imprévue)	Optimisation et diversification
	Optimisation	Optimisation Construction nouvelle stabulation + passage en Bio (imprévue)	
	Optimisation + diversification	Optimisation + Installation de panneaux photovoltaïques (prévue)	Optimisation + agrandissement
Grandes cultures	Agrandissement + spécialisation (pdt)	Spécialisation (pdt) et désinvestissement (fin de carrière) (prévue)	Remise de l'exploitation (agrandissement)
	Réduction de l'activité	Arrêt de la production laitière, aménagement stabulation vaches mères, passage en Bio (imprévue)	Diversification + extensification
	Agrandissement + diversification + intensification	Agrandissement et réduction de l'activité (arrêt de la production laitière) (imprévue)	Agrandissement + optimisation
	Agrandissement + optimisation	Agrandissement + optimisation (reprise du domaine du père) (prévue)	Optimisation + agrandissement
Engraissement ou œufs + autre branche	Optimisation + spécialisation	Agrandissement et professionnalisation grandes cultures (prévue)	Optimisation + agrandissement

(grandes cultures ou activité annexe)	Optimisation + spécialisation (arrêt poules pondeuses)	Optimisation (poules pondeuses arrêt prévu) (<mark>prévue</mark>)	Optimisation
	Agrandissement + intensification	Agrandissement + spécialisation (entreprise agricole) (prévue)	Agrandissement + spécialisation
	Agrandissement et spécialisation	Construction de la halle à poulet, agrandissement selon objectif / augmentation vente directs (prévue)	Agrandissement et spécialisation
	Optimisation + réduction de l'activité	Arrêt de la transformation du lait + perte de SAU (imprévue)	Optimisation et réduction de l'activité
Cultures spéciales	Spécialisation + augmentation valeur ajoutée	Construction pavillon de dégustation, arrêt du vrac, passage en Bio (imprévue)	Spécialisation + augmentation valeur ajoutée
	Spécialisation	Agrandissement + spécialisation (prévue)	Spécialisation + optimisation

4.3 Evolution du revenu agricole

Les exploitations types se situent au-delà de la moyenne suisse en termes de revenu agricole aussi bien en 2015 qu'en 2020 (cf. Figure 3). À une exception près, toutes les exploitations se situent audessus de la moyenne. De plus, le revenu agricole moyen des exploitations types a proportionnellement plus augmenté que la moyenne suisse : +35.2% (17 exploitations types) vs. +14.9% (moyenne suisse).

Dans l'ensemble l'évolution du revenu agricole a été plus positive que prévue avec la stratégie. Une partie est explicable par les hypothèses d'évolution des prix et des coûts trop pessimistes, mais la majeure partie de cette évolution positive est très probablement due à des décisions stratégiques ou des opportunités non espérées qui n'avaient pas été anticipées en 2015.

- Les **quatre exploitations passées en Bio** n'avaient pas concrètement anticipé ce pas, mais pour chacune d'entre elles, l'idée était là dans la tête il y a cinq ans. Des opportunités précises ou des déclics les ont ensuite motivées à faire ce grand pas. Un exemple : le jeune chef d'exploitation avait fait la réflexion de passer en Bio entre autres lors de sa maîtrise il y a huit ans !
 - → On peut supposer que le fait d'avoir une vision claire en tête est utile pour ensuite pouvoir faire le pas le moment venu.
- Sur les cinq exploitations ayant **plus que doublé** le revenu agricole en 2020 en comparaison avec la stratégie (au-delà de + 100% cf. Figure 4) **trois sont passées en production biologique**. Une exploitation fait de l'engraissement de bovins.
- Sur les quatre exploitations ayant augmenté leur revenu agricole de + 50% à + 100% par rapport à leur stratégie, deux font de l'engraissement de volaille ou la production d'œuf. L'une d'entre elles a largement augmenté sa production, l'autre n'a pas fait d'importants changements stratégiques. Sur la troisième exploitation une nouvelle stabulation pour vaches laitières a été construite ce qui a augmenté l'efficience. Sur la quatrième exploitation engagée dans la production laitière, il n'y a pas eu d'important changement stratégique.
- Sur les **trois exploitations** qui ont **diminué leur revenu agricole** en comparaison avec la stratégie, il y en a deux sur lesquelles une **réduction de l'activité** a eu lieu car l'exploitant était en **fin de carrière** ou parce que la **charge de travail était inhumaine**. Sur la troisième, il y a eu **l'acquisition d'une surface importante** de terrain couplé avec l'arrêt d'une culture spéciale afin d'optimiser le temps de travail.

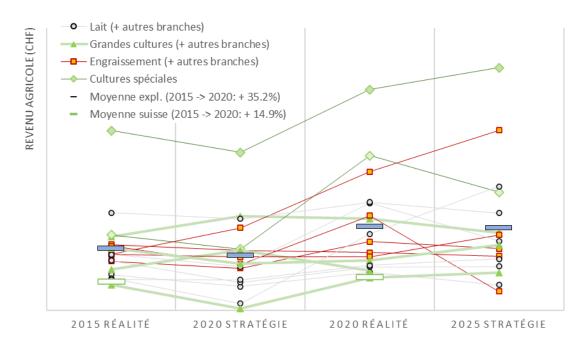


Figure 3 | Evolution du **revenu agricole** entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types (Source moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020))

(L'orientation de 2020 est prise en compte pour la classification des exploitations)

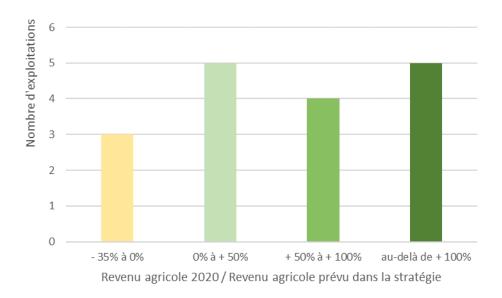


Figure 4 | Evolution du revenu agricole de la « réalité 2020 » comparé au revenu agricole pronostiqué avec la stratégie de 2015 pour 2020

4.4 Evolution du revenu horaire

Le revenu horaire dans la production laitière est, dans l'échantillon des 17 exploitations, nettement en dessous de la moyenne des autres branches de production : en 2020 CHF 32.-/h (six exploitations laitières) vs. env. CHF 39.- à 45.-/h (11 autres exploitations).

• Dans la **production de lait conventionnel** on enregistre les salaires horaires les plus faibles avec le plus bas étant à CHF 8.- par heure suivi par CHF 16.-/h et CHF 24.-/h (**moyenne : CHF 16.-/h**). Sur ces trois exploitations, deux produisent du lait d'industrie (les plus faibles) et une produit du lait de fromagerie.

• Dans la **production de lait Bio**, les salaires horaires sont meilleurs, le plus élevé étant de CHF 76.-/h suivi de CHF 40.-/h. puis de CHF 31.-/h (**moyenne**: **CHF 49.**-). Ce revenu horaire est comparable avec les revenus horaires des autres exploitations qui ne produisent pas de lait. Ces trois exploitations produisent outre du lait Bio, des grandes cultures ou sont en zone de montagne. Parmi ces trois producteurs de lait Bio, les deux ayant les revenus horaires les plus élevés produisent du lait d'industrie. La troisième, elle, produit du lait de fromagerie.

Ce constat laisse supposer une problématique au niveau de la production de lait conventionnel

L'évolution des revenus horaires entre 2015 et 2020 se rapproche de l'évolution des revenus agricoles (cf. Figure 5). Les salaires horaires ont en moyenne augmenté de 29% depuis 2015 et bien au-delà de la stratégie qui avait été prévue. 13 sur 17 exploitations se sont améliorées.

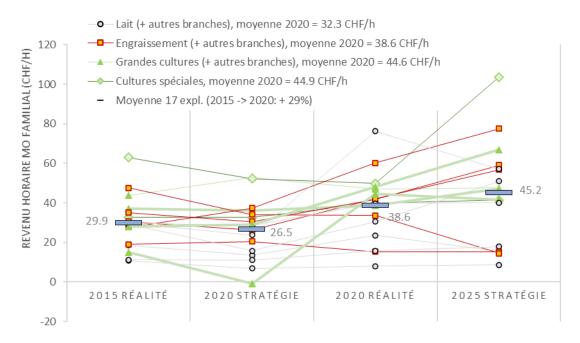


Figure 5 | Evolution du **revenu horaire de la main d'œuvre familiale** entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types

4.5 Evolution du chiffre d'affaires (CA) et de ses composantes - résilience

Le CA moyen des 17 exploitations étudiées a augmenté entre 2015 et 2020 (cf. Figure 6).

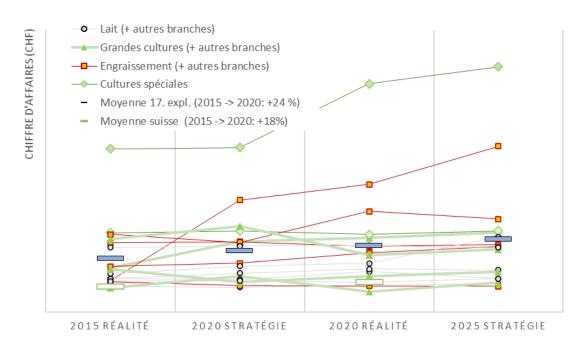


Figure 6 | Evolution du **chiffre d'affaires** entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types (Source moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020))

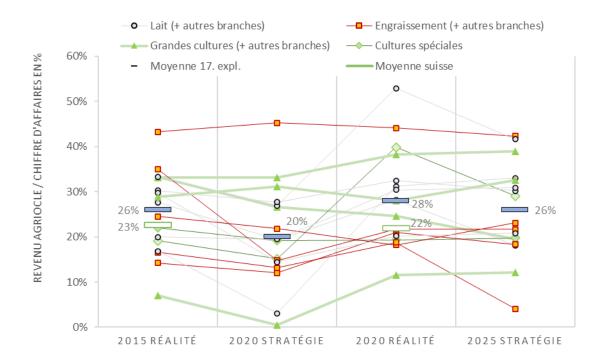


Figure 7 | Evolution du **revenu agricole / chiffre d'affaires** entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types

La **stabilité** des exploitations étudiées s'est **améliorée** depuis 2015. Le revenu agricole par rapport au CA est passé de 26% à 28% (cf. Figure 7). La moyenne suisse est, quant à elle, plus faible et a légèrement diminué en passant de 23% à 22%. Les exploitations étudiées sont donc plus stables que la moyenne suisse.

En revanche, la **part du CA provenant des PD a également augmenté** sur les exploitations types, mais de manière plus prononcée (cf. Figure 8). Cette part est passée de 27% à 32%. Cela est certainement dû

- Au nombre important d'exploitations (quatre) qui sont passées en production biologique
- A l'agrandissement des exploitations types (cf. Figure 10)

En regardant de plus près, les exploitations qui ont **le plus augmenté** les PD par rapport au CA sont les **quatre exploitations de grandes cultures**. Deux d'entre elles ont réduit leur activité en réduisant le revenu provenant des animaux, donc en augmentant la part du CA réalisé avec les PD. Une autre a quasiment doublé la surface de son domaine et a également diminué le revenu par ha en arrêtant les cultures maraîchères. Et la quatrième a de manière générale réduit son activité en fin de carrière.

→ Ce sont en particulier les exploitations qui se sont spécialisées dans les grandes cultures qui ont augmenté la part de leur CA provenant des PD.

Cette augmentation de la part des PD dans le CA ouvre la porte à l'hypothèse que les exploitations types sont devenues, de manière générale, plus dépendantes aux PD entre 2015 et 2020.

Les 17 exploitations sont plus dépendantes des PD (27% \rightarrow 32%) que la moyenne suisse (23% \rightarrow 23%).

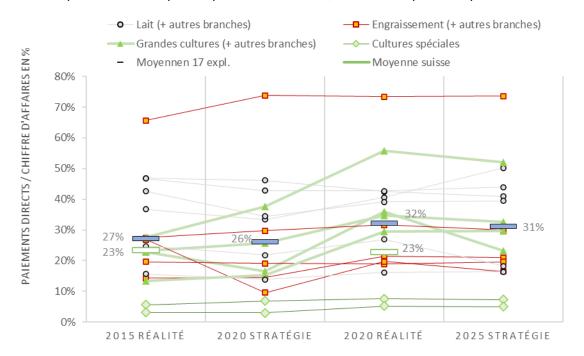


Figure 8 | Evolution des **paiements directs / chiffre d'affaires** entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types

Les **deux plus grands canaux de vente** représentent, pour la majorité des exploitations étudiées, entre env. 50% et 70% du CA. Bien souvent il n'y a qu'un ou deux acheteurs centraux, le reste du CA provenant des PD. Une bonne partie des exploitations marque une forte dépendance vis-à-vis d'un ou deux acheteurs. À noter que dans la production de lait de fromagerie, la dépendance ressentie n'est pas vécue comme problématique lorsque la fromagerie appartient aux producteurs.

Pour l'exploitation viticole ainsi que pour l'entreprise agricole étudiés, la situation est différente : la clientèle est bien segmentée et diversifiée. La relation avec la clientèle est bien entretenue et stable. Il y a une satisfaction à ce niveau.

Pour ce qui est de la production de volaille de chair, une filière à haut degré d'intégration verticale, l'acheteur n'est pas seulement un client mais contrôle une bonne partie de la filière : il y a très peu de marges de manœuvre pour prendre des décisions dans cette branche de production.

Plusieurs agriculteurs ont des branches de productions diversifiées afin de répartir leur risque. De plus, plusieurs recherchent des débouchés alternatifs comme par exemple la vente directe.

4.6 Satisfaction des indicateurs économiques

Les objectifs économiques ont été relativement bien atteints, à la satisfaction des agricultrices et des agriculteurs interrogés (cf. Figure 9). C'est surtout au niveau des PD, que les exploitants interrogés ont affiché un certain mécontentement. Naturellement, ce n'est pas lié à la somme absolue des PD. Cette appréciation traduit plutôt un manque d'identification des agriculteurs avec les mesures de politique agricole et le manque de valeur qui est accordées aux denrées alimentaires.

Paradoxalement, les cinq exploitants les plus « mécontents » ont augmenté la part des PD dans leur CA depuis 2015. Les quatre exploitations de grandes cultures dont trois ont arrêté les branches de production de lait et maraîchères depuis 2015 en font partie, ainsi que l'exploitation de montagne 3 qui réalise env. 75% de son CA avec les PD. Ces exploitants ont, par leurs décisions stratégiques, optimisé la charge de travail, extensifié la production totale de l'exploitation et sont devenus, logiquement, plus dépendant des PD. Etonnement, ils ne sont pas très à l'aise avec cette situation.

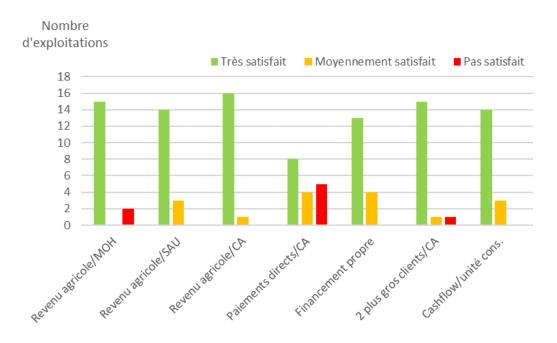


Figure 9 | Evaluation subjective des indicateurs économiques

4.7 Evolution des structures (SAU et UGB)

L'agrandissement prévu en 2015 pour 2023 a été atteint pour la plupart des exploitations type (cf. Figure 10). L'augmentation moyenne de + 9.7 ha (soit + 18.1%) des exploitations type est supérieure à l'augmentation au niveau de la Suisse qui est de + 3.9 ha (soit + 17.6%). L'augmentation des surfaces des exploitations type et de la moyenne suisse est presque similaire avec environ 18%, mais l'augmentation absolue est plus élevée sur les 17 exploitations, qui sont bien plus grandes que la moyenne suisse (63.2 ha vs. 26.1 ha en 2020). Selon la Figure 10, sur les 17 exploitations,

- Toutes les exploitations comptaient en 2015 soit agrandir leur domaine, soit rester au même niveau. Une seule exploitation a accusé une perte de terrain (- 2 ha de SAU, qui était anticipée).
- Sur les **six exploitations qui comptaient s'agrandir** (+ 10 ha, + 11 ha, + 22 ha, + 32 ha, + 45 ha et + 56 ha) :
 - o quatre ont plus ou moins atteint leur objectif. Deux d'entre elles sont spécialisées dans les grandes cultures (dont l'une fait aussi de l'engraissement de volaille et de bovins).
 - o deux exploitations de grandes cultures n'ont, en 2020, pas encore atteint leur objectif de 2023, il leur reste donc trois ans. Les surfaces qu'elles ont en vue continuent à faire partie de leur stratégie de 2025 et vont être à disposition d'ici 2023.
- Sur les 10 qui n'avaient pas prévu d'évolution de leur surface en 2015.

- o quatre ont pu reprendre des terrains alors qu'elles ne l'avaient pas planifié en 2015 : + 7 ha, + 8 ha, + 9 ha et + 12 ha. Ce sont des exploitations à dominante production laitière ou engraissement de bovins.
- o une exploitation a perdu des terrains : 6 ha dû à la pression sur le prix des terrains pour des parcelles non soumises à la LDFR (moins de 2'500 m²)

D'ici 2025, l'augmentation moyenne de la SAU prévue sur les 17 exploitations types est de +5.6 ha.

- huit exploitations comptent augmenter de + 1 ha, + 7 ha, + 7 ha, + 8 ha, + 10 ha, + 10 ha, +
 15 ha, + 17 ha
- six exploitations ne prévoient pas d'évolution
- trois exploitations vont perdre 2 ha, 4 ha et 8 ha dû à la perte de terrains en location, dont quelques ha pour la construction d'une zone commerciale.

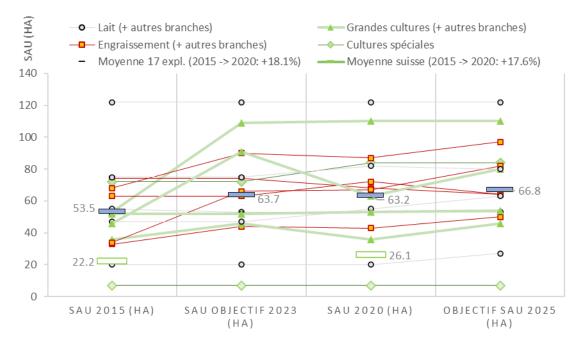


Figure 10 | Evolution de la **surface agricole utile (SAU)** entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types (Source pour la moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020) (L'orientation de 2020 est prise en compte pour la classification des exploitations)

L'analyse SWOT (cf. chapitre 6) montre que la **pression sur les terres agricoles**, en particulier sur celles qui sont en location, n'a pas diminué depuis 2015. C'est en particulier l'urbanisation et le développement d'une zone commerciale qui a fait pression dans les cas étudiés. Le morcellement parcellaire (qui résulte de l'absence de remaniement parcellaire) pose problème à une exploitation qui exploite 70 ha répartis sur 800 parcelles, pour la plupart non soumises à la LDFR car plus petite que 2'500 m². Cette situation est très problématique pour l'exploitant concerné.

La Figure 11 montre que l'intensité du revenu agricole par ha est restée stable entre 2015 et 2020 et très proche de la moyenne suisse. Les exploitations étudiées ont donc augmenté leur revenu agricole, non pas en intensifiant, mais en augmentant les surfaces.

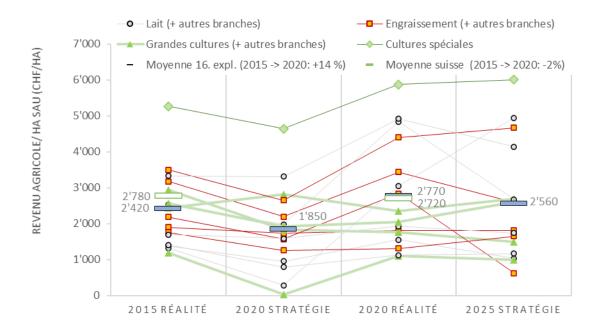


Figure 11 | Evolution du **revenu agricole / ha SAU** entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur 16 exploitations types (une exploitation viticole ayant un revenu agricole par ha bien plus élevé aux alentours de CHF 30'000.- par ha n'est pas représentée ni comptée dans les moyennes)

En ce qui concerne le **cheptel des animaux**, celui-ci a **diminué de 10.6%** sur les exploitions type alors que les UGB totaux en **Suisse ont augmenté de 28.5%** (cf. Figure 12). 60% des UGB sont bovins dans les exploitations type contre 76% dans la moyenne suisse (moyenne des années 2017, 2018 et 2019 selon Hoop et al., 2020). Les exploitations type ont beaucoup **plus de volaille de chairs et de poules pondeuses**. En revanche, il n'y a quasiment pas de porcs ou d'autres animaux de rente dans l'échantillon. **Quatre sur les 17 exploitations type n'ont pas d'animaux de rente du tout**, dont deux qui font des cultures spéciales et deux uniquement des grandes cultures.

Pour la plupart des exploitations type, il n'y a pas eu d'adaptation importante du nombre d'UGB entre 2015 et 2020. Il n'y a pas non plus eu de grande déviation par rapport à la stratégie à part pour une exploitation qui a radicalement réduit son activité en arrêtant la production laitière et en se spécialisant totalement dans les grandes cultures. La diminution importante de la moyenne est majoritairement dû à cette exploitation.

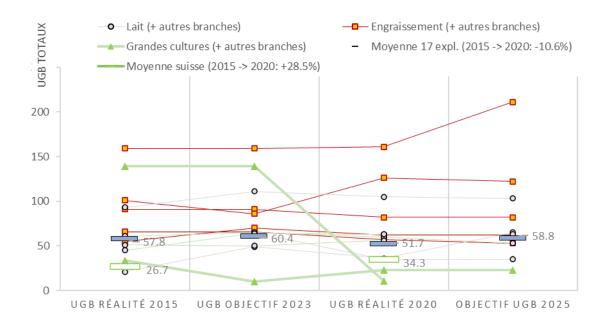


Figure 12 | Evolution des **UGB totaux** entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types (Source pour la moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020)

4.8 Evolution des liquidités et des fonds propres

Les liquidités ont en moyenne diminué de 22.5% entre 2015 et 2020 sur les 17 exploitations types étudiées (cf. Figure 13). Cette réduction du cashflow est aussi observable pour la moyenne suisse.

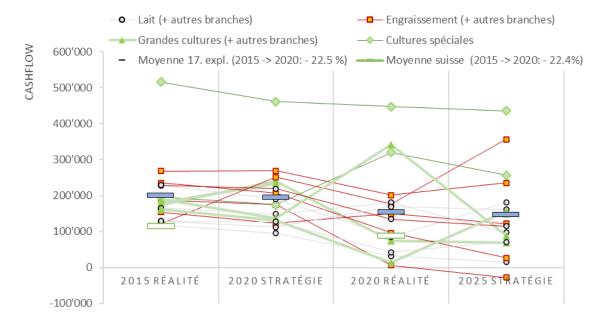


Figure 13 | Evolution du **cashflow total** entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types (Source pour la moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020)

La part des fonds propres dans le bilan a diminué de 7% en moyenne des 17 exploitations, ce qui est un peu moins que la moyenne suisse (cf. Figure 14). Les grandes variations observées correspondent

souvent à un changement important d'organisation par la mise en association père-fils ou père-fille par exemple ou après la reprise d'une exploitation par un/une jeune.

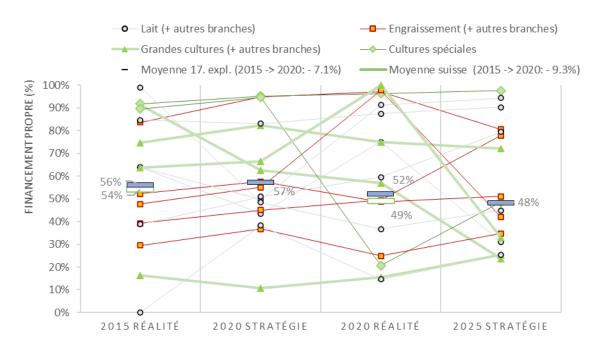


Figure 14 | Evolution du **financement propre** entre les réalités 2015 et 2020 et en fonction des stratégies sur les 17 exploitations types (Source pour la moyenne suisse : moyenne des années 2012, 2013 et 2104 (Hoop & Schmid, 2015) moyenne des années 2017, 2018 et 2019 (Hoop et al., 2020)

4.9 Evolution des investissements prévus (autres que les investissements de remplacement)

La somme totale des investissements prévus sur les 17 exploitations étudiées a légèrement diminué (-9%) entre 2015 et 2020 (Tableau 5). Il y a moins d'investissements prévus, par contre ceux-ci sont plus conséquents.

Tableau 5 | Evolution des investissements prévus entre 2015 et 2020 (autres que les investissements de remplacement)

Investissements bâtiments, ruraux et/ou terres agricoles prévus pour les cinq années à venir	En 2015	En 2020
Somme totale des investissements prévus par les 17 exploitations étudiées (CHF)	6'850'000	6'062'000
Investissement moyen sur les 17 exploitations (CHF)	403'000	357'000
Nombre d'exploitations qui investit	14	8
Investissement médian des exploitations qui investissent (CHF)	325'000	550'000
Investissement moyen des exploitations qui investissent (CHF)	489'000	758'000

4.10 Evolution de la qualité de vie et de la charge de travail

Deux facteurs subjectifs ont été évalués. La charge de travail, évaluée sur une échelle de 1 à 10 (10 = charge de travail extrême) ainsi que la qualité de vie, évaluée sur une échelle de 1 à 10 (10 = meilleure qualité de vie). Cette évaluation subjective est propre à chaque personne. Elle traduit un ressenti, par exemple le stress, la pression, la passion ou la satisfaction au travail et dans la vie en général. Elle ne traduit pas forcément le nombre d'heures de travail effectives. Ces chiffres sont subjectifs et à interpréter avec prudence⁵.

Alors que la charge de travail ne concerne que l'exploitation en tant que telle, la qualité de vie, elle, englobe une vue plus vaste incluant aussi les relations avec la famille et la communauté, le lieu d'habitation ou encore la flexibilité. Mais très certainement, les deux indicateurs sont fortement liés.

Malgré ces difficultés d'interprétation, nous faisons ici quand même quelques réflexions sur les chiffres (cf. Figure 15). La charge de travail moyenne ressentie (facteur charge de travail) a diminué et les heures de la main d'œuvre familiale moyennes ont également diminué en passant de 4'930 h en 2015 à 4'790 h en 2020, ce qui fait – 140 h par an (cf. Figure 17). Mais attention de ne pas en rester à ce niveau d'agrégation avec l'interprétation. En regardant de plus près on observe des différences suscitant à la réflexion.

Sur les 17 chefs et cheffes d'exploitation :

- Pour huit d'entre elles et eux, la charge de travail a diminué entre 1 à 3 points sur 10. Ce sont particulièrement les exploitant*es un peu plus âgés ou approchant l'âge de la retraite, ayant bien établit leur activité et/ou ayant une bonne collaboration avec d'autres agriculteurs, les clients ou au sein de la famille.
- Pour six d'entre elles et eux, la charge de travail a augmenté entre 0.5 et 2.5 points sur 10. Il s'agit particulièrement d'exploitants encore relativement jeunes, qui se sont lancés dans des projets d'avenir, qui ont ou qui vont réaliser un investissement important. Un exploitant sur les six approche l'âge de la retraite. Il ressent une plus grande pression avec la production de lait d'industrie.

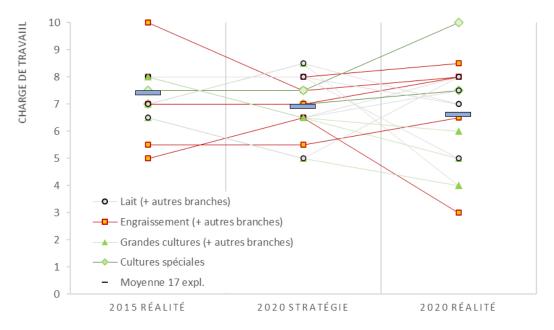


Figure 15 | Evaluation subjective de la **charge de travail** (échelle de 1 à 10, 10 = charge de travail extrême) entre les réalités 2015 et 2020.

⁵ La comparaison entre les agriculteurs est difficile car la valeur est subjective et pas perçue de la même manière chez chaque personne. La comparaison dans le temps est également problématique. Un agriculteur avait par exemple estimé sa charge de travail à 6.5 en 2015, mais avec le recul, il mettrait maintenant le chiffre plutôt vers 8.5 car il ne se rendait pas compte, à l'époque, de la surcharge de travail – on faisait aller.

De manière générale, la satisfaction avec la qualité de vie et la charge de travail est moyenne (cf. Figure 16). Environ la moitié des exploitant*es sont très satisfait*es. L'autre moitié est moyennement à pas satisfait du tout. Il y a ici un certain mécontentement et une pression importante, plus particulièrement chez les jeunes qui ont plus d'ambitions et de projets. Mais ce sont souvent également ces exploitants qui ont une famille et des enfants en bas âge.

Même si la charge de travail est importante en termes d'heures de travail, la qualité de vie semble en partie compenser cet investissement en temps. Le lieu de vie, la proximité de la vie de famille et la flexibilité quant à l'organisation du travail sont des atouts cités plusieurs fois.

Au contraire, le temps libre varie entre zéro jour par an pour certaines exploitations laitières à deux à trois semaines de vacances et quelques weekends de libre pour d'autres exploitations (cf. Figure 20). Les exploitations sans bétail arrivent à prendre plus de jours de congé hors période végétale. De manière générale, plusieurs exploitants ont le souhait d'augmenter leur temps libre à passer en dehors de l'exploitation.

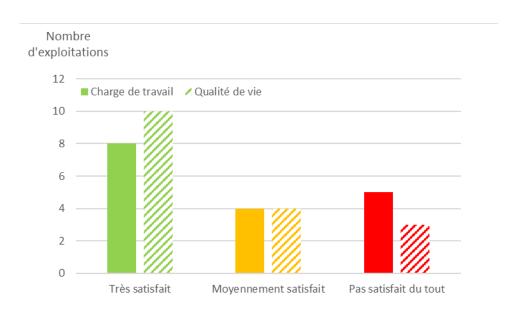


Figure 16 | Evaluation subjective de la satisfaction quant à la qualité de vie et la charge de travail en 2020

La main d'œuvre horaire (MOH) familiale fournie par année dépend largement du nombre de personnes travaillant sur la ferme (cf. Figure 17). Y sont comptés toutes les heures fournies par les membres de la famille, y compris les grands-parents et les enfants. Elle varie entre quelques 2'000 h à plus de 12'000 h par an. Souvent, et ce n'est pas une surprise, la charge de travail de la famille est en tendance plus grande sur les exploitations laitières que pour les exploitations de grandes cultures. Sur l'ensemble des 17 exploitations la charge de travail de la famille a, en moyenne diminué de 3%, soit environ - 140 h.

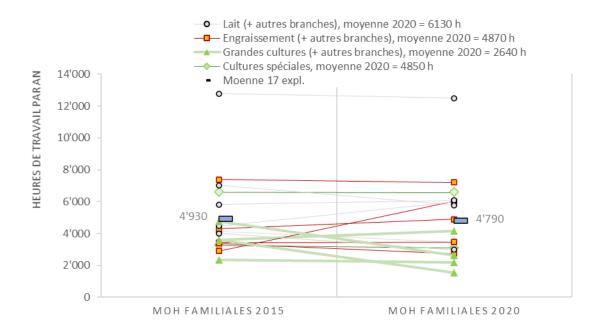


Figure 17 | Evolution de la main d'œuvre horaire (MOH) familiale entre les réalités 2015 et 2020 sur les 17 exploitations types

La Figure 18 montre que la charge de travail des exploitations agricoles ne semble pas être liée à la surface exploitée. Pour exemple, le plus petit domaine de 7 ha investit quasiment le même nombre d'heures de travail par année que le plus grand domaine de 122 ha. Bien sûr, l'intensité d'utilisation des terres dépend de leur potentiel agronomique.

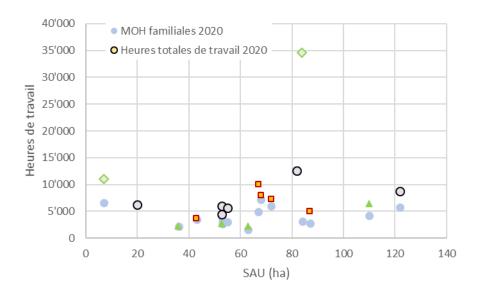


Figure 18 | Main d'œuvre horaire (MOH) familiale et totale sur les 17 exploitations type en fonction de la SAU

4.11 Evaluation du questionnaire « qualité de vie »

Un questionnaire complet sur la qualité de vie et de travail ainsi que sur les relations avec la société et les collègues a été rempli par 21 personnes. Sur quatre exploitations, ce sont deux personnes qui ont rempli le questionnaire (homme et femme / père et fils / père et fille), sur les autres, seul une personne a répondu aux questions.

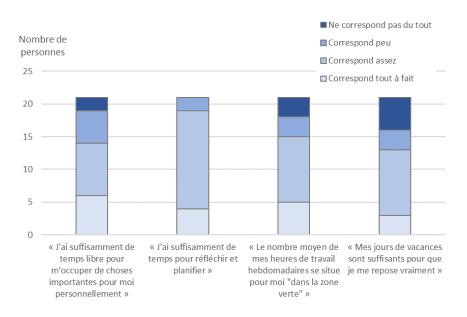


Figure 19 | Evaluation du temps libre (n = 21)

Les exploitants qui prennent huit jours de vacances et plus par année ne sont pas forcément les mêmes qui ont une charge de travail satisfaisante. Il ne semble pas y avoir de corrélation. C'est plus une question d'organisation liée à la possibilité de remplacement et de périodes par exemple hivernale sans travail.

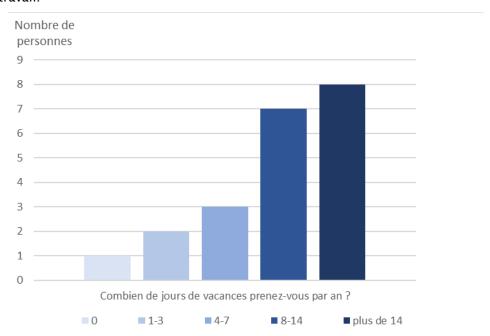


Figure 20 | Nombre de **jours de vacances** (n = 21)

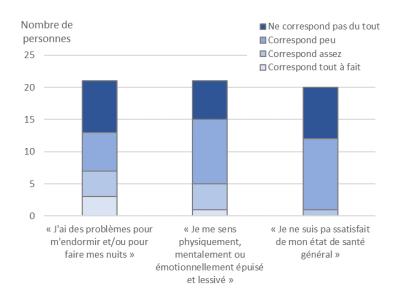


Figure 21 | Evaluation de l'état de santé (n = 21)

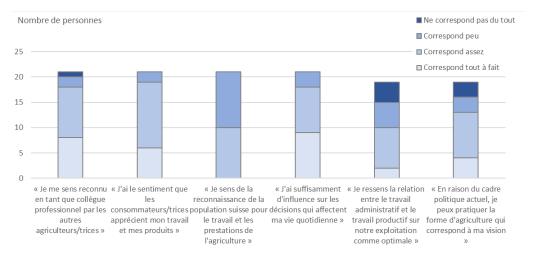


Figure 22 | Evaluation des **relations** avec les **collègues**, la **société** et la **politique agricole** (n = 21)

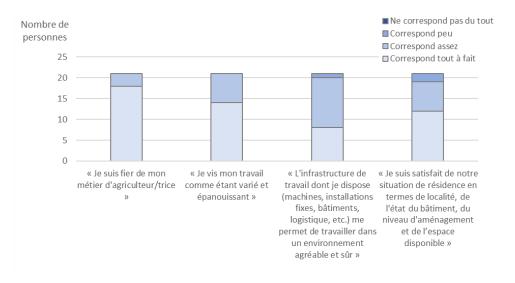


Figure 23 | Evaluation de la satisfaction avec la situation de travail et de résidence (n = 21)

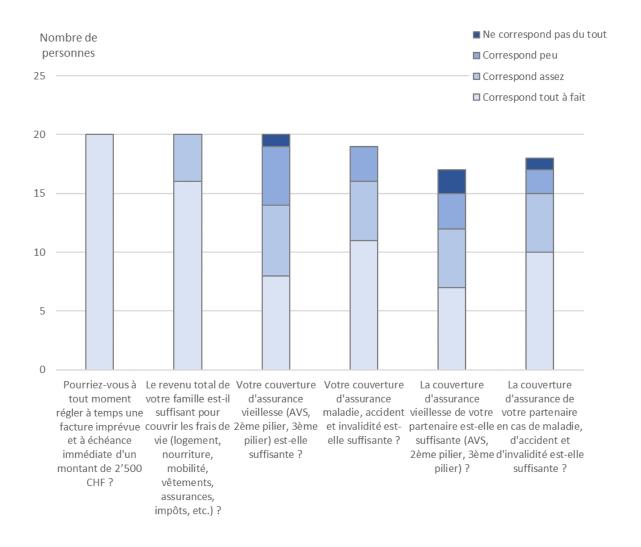


Figure 24 | Evaluation de la **sécurité financière et de la prévoyance** (couverture vieillesse, assurances, etc.) (n = 21)

4.12 Mesures écologiques

Ici, on a un recensement des mesures écologiques mises en place en 2020 sur les exploitations type. Comme on n'a pas fait d'analyse de ces mesures en 2015, il n'est pas possible d'évaluer leur évolution. Ce recensement n'est pas généralisable car il se base sur des questions ouvertes et non sur une analyse structurée. Les mesures sont recensées de manière qualitative dans le Tableau 6.

D'une manière générale, on peut faire les constats suivants quant à la mise en place de mesures écologiques sur les 17 exploitations :

- Les efforts réalisés sur les exploitations sont souvent encouragés par les mesures de la politique agricole et des différents programmes (IP Suisse, programmes cantonaux, etc.)
- Il y a une différence de sensibilité entre les exploitants : certains sont motivés à mettre en place les mesures et à essayer de nouvelles pratiques (observation du sol, plantation d'arbres, etc.). D'autres sont très réticents et ne font que le minimum.
- Parmi les 17 exploitations, quatre se sont reconverties en agriculture biologique et ont donc, par ce pas, nettement contribué à l'écologisation.
- La mise en place d'énergies renouvelables (ex. panneaux photovoltaïques) est largement en accord avec la possibilité d'avoir un soutien financier.

Tableau 6 | Aperçu des mesures écologiques mises en place sur les exploitations types

Produits phytosanitaires (PPh)

- Diminution des PPh dans les grandes cultures (programme IP Suisse, passage en Bio, etc.)
- Cultures sans herbicides (avec herse étrille, houe rotative)
- Association de cultures (ex. colza)
- Utilisation décente conforme aux PER
- Culture en extenso
- Expériences avec des modèles low-input dans la production fruitière
- Réduction du nombre d'applications dans la vigne
- Mécanisation permettant des traitements efficaces
- Diminution de 50% sur certains produits par rapport aux doses recommandées (agriconseill.com / Phytorama)
- Traitement des pdt à l'huile minérale

Sols

- Fumure organique pour augmenter l'humus dans les sols (fumier, compost, engrais verts, moutons)
- Optimisation des engrais verts / Dérobées / Culture intercalaires
- Fumier mis à la décomposition avant son épandage
- Travail des couverts herbeux dans la vigne
- Diminution du labour / Semis directs / Semis sous litière / Maïs en bande
- Pneus plus larges des tracteurs
- Beaucoup de prairies / prairies peu intensives
- Achat d'un scalpeur
- Achat d'un broyeur cassant les pierres → amélioration de la qualité du sol
- Mesures de lutte contre l'érosion
- Participation au programme cantonal « terres vivantes »
- Participation au programme pour la protection des abeilles (fauche sans éclateur, sous-semis, etc.)

Biodiversité

- SAU en SPB plus que minimum (18% pour une exploitation par exemple)
- SAU en réseaux écologiques
- Ilots de compensation écologique
- Jachère
- Plantation d'arbres fruitiers / vergers
- Augmentation de la qualité des SPB
- Installation de nichoirs à chouettes / de pechoirs

	Mise en place de tas de branches
Emissions	 Epandage du lisier avec pendillard / Séparateur pour optimiser la répartition du lisier
	Couverture de creux
	PLVH : peu d'achat de fourrages
	Eolienne contre le gel dans les vignes
	Filtre à particules sur tous les tracteurs
	 Réduction du nombre de passages au tracteur
Circuit fermé	 Valorisation des grandes cultures → transformation en fourrage sur l'exploitation
Eau	 Arrosage automatique avec mesure hygrométrique (augmentation de la quantité d'eau utilisée!)
	Irrigation au goutte à goutte dans la vigne
Energie	• Pose de panneaux photovoltaïques (toit, terrasse de vigne) → plusieurs
renouvelable	 exploitations Achat de vélos, voiture, débroussailleuse et évacuateur à fumier
	Acriat de velos, volture, debroussameuse et évacuateur à lumier électriques
	Chauffage avec la géothermie / bois (de vigne)
Efficience	Emploi de peu d'électricité
énergétique	 Pas de reprise de parcelle éloignée
	 Participation au programme KLIR (efficience des ressources)
Bien-être	SST et SRPA
animal	 Mise à l'alpage de vaches
	 Poules pondeuses en plein air dans un poulailler mobile
	Bon climat d'écurie
	 Construction d'une stabulation au-delà des normes (ex : taille des logettes)
	 Circuit d'eau chauffée pour l'abreuvage
	 Soin immédiat des animaux lors de maladies
	 Pâturage durant toute la période de végétation
	 Elevage ciblé et longue durée de vie des vaches

5 Regard et attentes des agriculteurs et agricultrices

Les indications faites dans ce chapitre ont été évoquées par les agriculteurs et les agricultrices lors des entretiens.

5.1 Attentes vis-à-vis de la défense professionnelle

Stratégie et organisation

- Avoir plus de vision pour l'avenir et être plus proactif
- Etablissement d'une stratégie commune pour l'avenir
- Intégrer à la stratégie : défis liés au réchauffement climatique (irrigation, etc.), fixation du carbone (vente de crédits carbone par exemple), labélisation des produits (reprise de l'idée de Genève région), etc.
- Les initiatives populaires actuelles (initiatives phytos, etc.) montrent la direction à prendre
- Mettre en place des organisations efficientes par exemple en fusionnant certains services ou en ayant plus de collaborations intercantonales.
- Encourager les agriculteurs à s'engager dans les organisations et la défense professionnelle.

Communication avec la population et les consommateurs

- Mieux communiquer avec la population (par exemple par rapport aux pesticides), à l'aide d'influenceurs par exemple.
- Prendre des mesures afin de réduire le Littering le long des routes

Soutien à la production

- Appeler les agriculteurs et agricultrices à participer aux programmes dès la première année, car souvent il y a une limitation en temps. Chaque année est une année de perdue.
- Améliorer les conseils professionnels
- Une des ex-exploitantes a mentionné qu'un conseil allant au-delà des questions techniques et étant plus axé sur le développement personnel aurait pu l'aider à se développer
- Relever des données transparentes dans la viti-viniculture afin de pouvoir monter une défense professionnelle efficace.

Soutien à la commercialisation

- Aider à la commercialisation des produits (ex : coopérative de vente, mise sur pieds de marchés paysans)
- Apporter un soutien au niveau des ventes à l'exportation

Soutien des innovations et des jeunes

- Encourager les jeunes à reprendre et leur offrir des perspectives (problème du vieillissement de la population agricole)
- Encourager l'innovation

5.2 Attentes vis-à-vis de la politique agricole : cantons et confédération

Stratégie

• Axer la stratégie cantonale sur la qualité et la durabilité plutôt que sur le maintien de la production

Paiements directs

- Mieux soutenir les agriculteurs « plein temps » plutôt que les agriculteurs se finançant par un autre travail.
- Faire attention au flux des PD, à ce qu'ils ne soient pas absorbés par des bureaux d'ingénieurs
- Mettre en place une politique agricole cohérente, de prix stables et de PD durables.

Contrôles et administration

• Prendre des mesures pour une diminution et simplification des charges administratives

- Mieux grouper les contrôles
- Saisir toutes les exploitations dans les contrôles cantonaux (protection des animaux, biodiversité, etc.), y.c les exploitations dites « hobby »
- Augmenter les contrôles de quantité pour le raisin

Problèmes de structure

- Trouver une solution quant au morcellement des terrains dans un canton montagneux
- Prendre des mesures pour apaiser « la guerre des terrains ».

5.3 Evaluation de la discussion de 2015 et importance d'avoir une stratégie

Le regard extérieur apporté lors de la discussion de 2015

- a généré des discussions intéressantes et a permis de faire évoluer les réflexions stratégiques
- a permis de mettre en évidence les forces et les faiblesses et de faire un état des lieux bienvenu
- n'a pas été d'importance capitale pour les exploitants faisant régulièrement des réflexions stratégiques (analyses régulières, conseils, etc.)
- a, à première vue, eu peu d'impact, mais il est fort intéressant de constater en 2020 que la stratégie a été scrupuleusement mise en place sur plusieurs exploitations.

L'échange lors de l'atelier à Yverdon-les bains a permis

- d'échanger avec des responsables et de se sentir écouté.
- d'avoir un point de comparaison intéressant avec d'autres agriculteurs pour pouvoir mieux prendre conscience de la situation de l'exploitation.

6 Analyse SWOT 2020

L'analyse SWOT réalisée en 2015 pour l'agriculture romande en général (Pidoux et al., 2016) a été reprise. Les **chances** et les **risques** (facteurs externes) alors répertoriés ont été complétés et pondérés à l'aide d'un questionnaire en ligne, qui a été rempli par sept directeurs et directrices de chambres cantonales d'agriculture et d'AGORA (n = 7) entre septembre et novembre 2020. Pour chacune des chances et des risques, le questionnaire proposait le choix entre « fortement diminué » (--), « diminué » (-), « indifférent » (0), « augmenté » (+) et « fortement augmenté » (++) par rapport à 2015. Les tableaux ci-dessous montrent à chaque fois la réponse médiane des sept réponses. Les nouveaux facteurs par rapport à 2015 mentionnés par les directeurs sont annotés avec « **Dir** », ceux provenant des entretiens sur les exploitations avec « **Expl** » (n = 17).

6.1 Chances

Il est intéressant d'observer que les agriculteurs et agricultrices ont mentionné des chances non évoquées par les directeurs et directrices, comme par exemple l'ouverture d'esprit de la nouvelle génération, les chances offertes par les initiatives, voir même par la production de lait conventionnel.

Tableau 7 | Analyse des chances de l'agriculture romande (SWOT)

Consommateurs et marchés	
Demande et consommateurs	
Intérêt des consommateurs pour les produits de proximité et circuits courts (traçabilité) (mais le souffle est retombé dès la réouverture des frontières avec la France après le premier Lockdown Covid19 – contexte genevois)	++
Opportunités offertes par le Swissness	+
Demande pour des produits issus de l'agriculture biologique (produits végétaux, volaille de chair)	+
Restauration collective : marché encore peu exploité	+
Potentiel de marché pour la volaille de chair	+
Potentiel de développement dans le secteur des énergies renouvelables	+
Développement du tourisme en Suisse romande	+
Prise de conscience des consommateurs de la provenance des produits et de la transformation du produit par rapport à son origine et son empreinte environnementale	Dir
Jeunes très sensibles à l'écologie	Expl
Rapprochement de certaines personnes des ressources naturelles ayant une volonté de « travailler la terre »	Expl
Attente des consommateurs (initiatives, etc.) est une chance	Expl
Disposition à privilégier une meilleure répartition du prix des produits en faveur du producteur	Dir
Demande pour de nouveaux produits (légumineuses) jusque-là principalement importés	Dir
Augmentation des produits respectant des labels durables et une haute protection des animaux	Dir
Le lait conventionnel pourrait regagner en attractivité dans le futur, car beaucoup arrêtent d'en produire	Expl
Intérêt des consommateurs pour la qualité des produits (ex : vins haut de gamme)	0

	1
Longue tradition culinaire en Suisse romande (y.c. vins)	0
Perspective au niveau de l'agriculture urbaine et périurbaine (Lausanne, Genève, Fribourg, Neuchâtel)	0
Consommateurs à proximité - densité de la population	Expl
Bassin de consommateurs en Suisse allemande (Bern, Zürich, St Gall)	0
Perception positive de l'agriculture dans la société en Suisse romande relativement à la Suisse allemande, la perception de l'agriculture est meilleure en Suisse romande. Les sondages Demoscope confirment cette tendance	0
Offre et production	
Vente directe 4.0 (utilisation des technologies numériques)	Dir
"Industrialisation" du bio : le développement général et la reconversion de grands domaines ouvrent de nouvelles perspectives en matière de marché (augmentation de l'offre)	Dir
Ouverture d'esprit de la nouvelle génération d'agriculteurs (entrepreneurs, dialogue)	Expl
Evolution structurelle (moyenne d'âge élevée des exploitant*es actuel*les) → possibilité d'agrandissement	Expl
Développement d'installation Biogaz dans la région permettent des collaborations	Expl
Niches de production encore peu exploitées (lait de chèvre/brebis, produit de volaille différencié à l'image de la France, produits hallal et casher)	0

Politique agricole	
Opportunité de mieux réguler la distribution de la valeur ajoutée au sein des filières	Dir
Le développement des contributions au système de production peut offrir des perspectives intéressantes aux exploitations innovantes (chance). Le surcoût lié à la mesure ne doit cependant pas manger l'ensemble de la contribution et il ne faut pas développer d'usines à gaz ni de fausses incitations (risque).	Dir
La digitalisation peut apporter une simplification des tâches administratives	Expl
Les PD invitent à extensifier les exploitations (ce qui permet de diminuer la charge de travail des exploitants)	0
Perspectives offertes par les outils encourageant les innovations	-

Géographie et climat	
La production herbagère augmente notamment dans les régions de montagne (durée de pâture et nombre de coupes) permettant de pouvoir nourrir un peu plus de bétail \rightarrow renforcement des régions décentralisées et valorisation des produits. Certaines cultures migrent en altitude (vigne, betteraves, soja).	Dir
Le développement des énergies renouvelables permet de devenir plus autonome sur les fermes (problématique du financement)	Dir
Le changement climatique a bien davantage de risques défavorables que de chances nouvelles	Dir
Suisse romande propice aux grandes cultures d'un point de vue agronomique (sols, climat)	0

Changement climatique à effets positifs (maturation des récoltes par exemple de la vigne → plus d'alcool (négatif) mais meilleure diversification de l'offre avec des cépages tardifs)

6.2 Risques

Tableau 8 | Analyse des risques de l'agriculture romande (SWOT)

Commerce international et marchés	
Tourisme d'achat	+
Dans le contexte genevois, l'ouverture d'un nouveau méga centre commercial à Thoiry	Dir
Manque de compétitivité des produits suisses à l'étranger dû au franc fort et aux barrières administratives (douane, etc.)	+
Importations de produits fabriqués à l'étranger aux normes suisses (ex. volaille de chair) et cannibalisation de la production indigène (compétitivité des prix)	0
Baisse des prix des produits agricoles dû à l'ouverture progressive des frontières . Malgré une augmentation de la demande, pas d'augmentation des prix	0
Augmentation de la fluctuation des prix suisses car plus exposés aux fluctuations des prix du marché mondial	0
Augmentation de la concurrence des vins étrangers (France, Italie) et des pommes Bio du Südtirol	Expl, Dir
Risque de diminution de la différenciation des produits bios et conventionnels / diminution des prix bio (marchés saturés)	Expl
Risque de diminution du pouvoir d'achat suite à la pandémie du COVID19 / appauvrissement de la classe moyenne	Expl
Manque de transparence dans la provenance et les modes de production	Dir

Consommateurs et relations avec la société	
Diminution du lien ville-campagne dû à l'urbanisation (agressivité, manque de reconnaissance)	+
Renforcement de la méconnaissance de bancs entiers de la population des réalités du monde agricole avec des attentes irréalistes (ex : initiatives contre les produits phytosanitaires) / Imposition de règles de production que le consommateur n'est pas prêt à payer / exigences pour les produits suisses mais indifférence pour les produits importés	Dir
Diminution de l'acceptation de la population pour les traitements	Dir
Difficulté à distinguer l'évolution de la part des consommateurs prêts à payer davantage pour leur alimentation et celles de ceux qui trouvent qu'ils dépensent trop pour se nourrir.	Dir
Faible propension à payer les produits alimentaires à juste prix	0
Les agriculteurs se sentent stigmatisés et incompris	Dir
Mesures COVID qui ferment des marchés: traiteurs, restaurants, hôtels, etc	Dir
Véganisme. Y a-t-il un effet depuis cinq ans sur la consommation de viande et autre produit laitier et pour la suite ?	Dir

Producteurs et production	
Diminution du nombre d'agriculteurs et isolement social progressif de ces derniers	+
Augmentation de la part des agriculteurs qui se financent par un travail annexe	Expl
Manque de fourrage suisse pour l'engraissement (poulets de chair, porc, etc.). Interdiction d'affourager les déchets carnés	+
La production indigène de fourrages augmente mais les exigences sociétales font de même	Dir
Coûts d'opportunité sur le marché du travail + incitation des PD à optimiser et extensifier	0
Tendance vers une concentration des usines de transformation à l'échelle suisse	+
Attention à pouvoir maintenir des outils de transformation dans les régions à l'exemple des abattoirs.	Dir
La crise économique en cours fait que le changement structurel devrait ralentir	Dir
Les coûts de la main d'œuvre augmentent en Suisse romande sur l'impulsion des parlements: le salaire minimum.	Dir
Culture de la betterave sucrière difficile (jaunisse)	Expl
Pression sur les engrais de ferme	Expl
Pression sur les prix des terrains / Pression sur les terrains dû à l' urbanisation	Expl
Problème des déchets dans les champs à côté des routes	Expl
Risque de perdre la typicité organoleptique des produits (laitiers) par une hygiène exagérée	0

Politique agricole et économie	
Problèmes d' aménagement du territoire (construction de halle à poulet, porcheries, etc.).	++
Incitation des PD et de la PA à extensifier	+
Les signaux du marché pas suffisamment répercutés sur la production (diminution de la production de céréales fourragères et protéagineux malgré une forte demande)	+
Economie à deux vitesses - économie rapide vs. « plantation de verger » à long terme	Expl
Imprévisibilité pour les investissements à venir avec conflits d'objectifs non résolus déjà au niveau législatif	Dir
Avec le découplage de la valeur de la production face à la protection de l'environnement l'équilibre financier pour les activités à fort engagement en capital et travail deviennent moins attractives	Dir
Les initiatives populaires lancées ces derniers temps démontrent une orientation forte vers une réduction de l'impact environnemental , une limitation de la taille des domaines (réduction de PD selon la taille) etc.	Dir
Réduction des PD par exploitation et augmentation des exigences de production réduisant la compétitivité	Dir
Charges administratives vs. politique qui prétend que l'agriculture suisse n'est pas assez compétitive sur le plan international	Dir

Climat et géographie	
Plus de phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, érosion, orages violents, gel) dûs au changement climatique	++
Production menacée faute d'assurer un approvisionnement en eau des cultures	Dir
Développement de nouvelles maladies et ravageurs thermophiles (ex. campagnols) menaçant la rentabilité de la production	Dir
Impossibilité légale ou matérielle d'accélérer les processus de sélection et de recherche agronomique permettant de s'y adapter	Dir
Réduction des périodes d'épandages ou pour les interventions parfois délicates (durant la nuit) / Difficulté pour le partage de certaines machines	Dir
Vins trop chargés en alcool	Dir

6.3 Forces

Pour le recensement des **forces** et des **faiblesses** (facteurs internes) de l'agriculture romande, on a fait la synthèse de l'analyse des exploitations types (cf. chapitre 4).

Forces

Sentiment de reconnaissance de la part des consommateurs et consommatrices

Dynamisme stratégique des exploitations agricoles : les stratégies mises en place sont meilleures que pronostiquées → importance des réflexions du chef, de la cheffe d'exploitation

Investissements dans l'outil de travail et agrandissement des exploitations

Résilience économique de la plupart des exploitations étudiées

Efforts dans le domaine de l'écologie

Ouverture d'esprit quant à l'agriculture biologique et des jeunes agriculteurs et agricultrices

6.4 Faiblesses

Faiblesses

Manque de reconnaissance de la part de la population suisse → manque de communication?

Charge de travail reste importante en particulier dans les **exploitations laitières** → importance du soutien de la main d'œuvre familiale

Salaires horaires faibles pour les exploitations produisant du lait conventionnel

Embauche d'un ou d'une employée sur les exploitations atteignant ce pallier (situation financière adéquate) difficile (qualification, compétences et motivation)

Etat de santé des agriculteurs et agricultrices « moins bon » que les chiffres économiques.

Manque d'identification des agriculteurs avec les objectifs de la politique agricole

Parfois manque d'un regard extérieur permettant d'avoir une plus grande vue d'ensemble pour la stratégie

Concurrence par rapport aux **terres agricoles** entre agriculteurs et avec les autres utilisateurs du sol (ex : urbanisation).

La stratégie de **l'agrandissement** est efficiente en termes de travail et c'est la stratégie la plus **favorisée par les PD**

Bibliographie

Durgiai B, Blättler T & Haller T (2016): CSR-Perspektiven für Strategien in landwirtschaftlichen Unternehmen. In: Wunder (Hrsg.): CSR und Strategisches Management. Springer, Gabler 2016.

Hoop D, Schmid D. (2015): Rapport de base 2014 du dépouillement centralisé des données comptables. Agroscope.

Hoop D., Schiltknecht P., Dux D., Jan P., Renner S., Schmid D. (2020): Statistique des revenus dans l'agriculture 2019. Dépouillement centralisé des données comptables. Agroscope.

Kaplan R S & Norton D P (2009): Der effektive Strategieprozess: Erfolgreich mit dem 6-Phasen-System. Verlag Campus Frankfurt / New York.

Pidoux M, Eiselen B, Paus M, Blättler T, Huber M & Knapp L (2016): Étude sur l'agriculture romande. Stratégies d'avenir pour une agriculture romande dynamique. Rapport final. HAFL.

Annexe 1 : Principaux résultats de l'étude sur l'agriculture romande réalisée entre 2015 et 2016

La BFH-HAFL avait été mandatée en 2015 pour mener une étude avec comme objectif de proposer des mesures proactives et constructives visant à accroître la valeur ajoutée et l'attractivité de l'agriculture romande. Pour mener cette étude, une approche participative avec les acteurs de l'agriculture romande a été favorisée. Vingt exploitations agricoles (cf. Figure 2) représentant la diversité de l'agriculture romande et quatre filières agroalimentaires - le lait et les produits laitiers, la volaille de chair, les céréales panifiables et la vitiviniculture - ont ainsi été placées au centre de l'étude. Pour chaque exploitation, une analyse de sa situation économique et de son développement a été effectuée. Une projection des résultats économiques de l'exploitation jusqu'en 2022 a ensuite été calculée sur la base des stratégies individuelles des exploitants. Au niveau des filières, des cartes schématiques ont été créés et des analyses SWOT sont venues compléter l'analyse. Un atelier regroupant une soixantaine d'acteurs du secteur agroalimentaire romand a ensuite été organisé. Cela a permis d'évaluer les potentiels et contraintes des différentes stratégies tant au niveau des exploitations agricoles que pour les filières. Ces résultats ont été complétés par des analyses statistiques descriptives dans le but de dresser l'état des lieux de l'agriculture romande en 2014 et de son évolution depuis 20 ans. En fin de compte, l'étroite collaboration avec les membres du comité de pilotage de l'étude a abouti à la formulation et la priorisation de recommandations concrètes.

Par rapport à l'agriculture suisse, l'agriculture romande se caractérise par certaines spécificités, qui sont les mêmes qu'il y a cinq ans :

- La production végétale (grandes cultures et cultures spéciales) est prépondérante.
- La superficie moyenne des exploitations de Suisse romande est plus grande que la moyenne nationale.
- La Suisse romande a, en moyenne, moins d'exploitations BIO que le reste de la Suisse.
- Les AOP / IGP sont bien développées en Suisse romande.
- Les associations et les associations partielles d'exploitation sont des modèles plus répandus en Suisse romande que dans le reste de la Suisse.
- Depuis une quinzaine d'années, les cantons romands ont tous mis en place des législations agricoles cantonales, qui complètent, sur certains points la législation fédérale.

Résultats des analyses statistiques

Les évolutions marquantes de l'agriculture romande sont les suivantes :

- Le nombre d'exploitations agricoles a fortement diminué en Suisse romande, soit -48% entre 1990 et 2013 et près de 30'000 postes de travail ont disparu du monde agricole romand. En contrepartie, le nombre d'exploitations de plus 50 ha a nettement augmenté.
- L'agriculture biologique a pris de l'ampleur dans tous les districts romands et représentait 7.8% de la SAU en 2013, mais elle reste largement en dessous du niveau du reste de la Suisse (12%).
- Plus des deux tiers des produits AOP/IGP suisses sont issus de la Suisse romande.
- La valeur de la production agricole s'est montée à CHF 3 milliards par an (moyenne 2012 à 2014) soit près de 30% de la valeur de la production agricole suisse. En déduisant les coûts de la production, il résulte une contribution de CHF 1.2 milliards au PIB suisse par l'agriculture romande. Le revenu agricole moyen par exploitation était alors de CHF 68'700 en Suisse romande. L'évolution de la valeur de la production agricole romande (-6%) et des revenus agricoles (-20%) a été négative depuis 1999.
- Les fruits et légumes, la volaille, les œufs, le lait et les bovins ont gagné en importance alors que les grandes cultures, les cultures fourragères et la viticulture ont diminué leur part dans la valeur de la production agricole en Suisse romande entre 2000 et 2014. Contrairement au reste de la Suisse, c'est la production végétale qui domine en Suisse romande avec plus de 60% de la valeur de la production agricole.
- Les PD ont augmenté de 3% entre 2013 et 2014 en Suisse romande. Elle tire ainsi plutôt profit de la PA 14-17, même si le processus n'était alors pas encore abouti.

Résultats de l'analyse sur les filières

La Suisse romande est un acteur essentiel de la filière laitière suisse, aussi bien au niveau de la production que de la transformation. Ceci concerne aussi la filière de la volaille de chair avec près de 35% de l'effectif de volailles suisses et 42% de l'abattage et de la transformation. Environ 40% de la production de céréales provient de Suisse romande. Elle est également le berceau de la production vitivinicole, puisque plus de 70% des surfaces viticoles y sont situées et plus de 85% pour les cépages blancs

La situation et les relations entre les acteurs dans les différentes filières agroalimentaires étudiées sont très différentes.

- Dans les filières courtes et de manière générale petites en termes de volume, les acteurs coopèrent sur un pied d'égalité, ce qui profite également aux producteurs, par exemple les filières des produits AOP/IGP et d'autres spécialités fromagères comme par exemple le Mont Vully, le Maréchal ou des vins. Ces filières profitent d'une plus grande valeur ajoutée et ont su se démarquer des produits standards avec des retombées positives pour tous les acteurs.
- Dans la filière de la volaille de chair, l'intégration verticale est prononcée. Mais les décisions stratégiques appartiennent aux transformateurs. Ce système fonctionne actuellement bien sur ce marché en expansion mais la situation n'est pas exempte de risque pour les producteurs.
- C'est dans la filière du lait d'industrie que les tensions et mésententes entre les acteurs semblent être les plus prononcées.

Résultats de l'analyse des 20 exploitations agricoles

Les exploitations agricoles étudiées montrent toutes que face à un avenir incertain, une réflexion stratégique est indispensable (optimisation, agrandissement, intensification, spécialisation, diversification ou développement d'activité annexe).

- L'agrandissement a certes un potentiel d'amélioration économique, mais la charge de travail supplémentaire doit pouvoir être gérée convenablement et les coûts liés à l'agrandissement supportables.
- Les investissements dans les outils de production sont nécessaires mais, dans certains cas, sont trop importants et « étranglent » l'exploitation.
- Les salaires horaires sont très différents selon les exploitations, allant de CHF 8.50 à CHF 40.30 de l'heure sur les exploitations étudiées. Ce sont principalement les exploitations laitières qui ont des revenus horaires faibles, dû à la lourde charge de travail et le peu de temps libre. A l'autre bout, ce sont les exploitations à cultures spéciales qui parviennent à dégager les meilleurs revenus horaires (mais celui-ci connaît également une plus grande volatilité d'année en année).

Synthèse : Grands thèmes pour l'avenir de l'agriculture romande

Les opportunités et les menaces pour l'agriculture romande sont notamment la progression de l'urbanisation, l'ouverture progressive des frontières ou l'augmentation de la consommation de viande blanche. En combinant les forces et les faiblesses des filières et des exploitations agricoles à ces facteurs externes, des perspectives intéressantes sont ressorties pour l'agriculture romande. Sept grands thèmes ont ainsi pu être identifiés.

- Trois thèmes concernent particulièrement les exploitations agricoles. Premièrement, il est indispensable de définir une stratégie proactive et fondée pour faire face à la diminution des prix des produits agricoles en perspective. Deuxièmement, il est nécessaire de bien réfléchir aux investissements pour construire l'avenir de l'exploitation sur des bases solides. Troisièmement, la charge de travail des familles paysannes est souvent élevée et doit pouvoir être gérée, la qualité de vie de la famille paysanne doit être considérée.
- Trois thèmes concernent les marchés et filières. Premièrement, il faut penser à développer des mesures et instruments pour faire face aux incertitudes croissantes quant à la fluctuation des prix et du climat. Deuxièmement, les besoins du marché et des consommateurs sont à prendre en compte pour mieux orienter la production et la transformation. Troisièmement, le dialogue

- à l'intérieur des filières devrait être renforcé afin de dégager des perspectives claires pour chacun
- Un thème concerne la politique agricole qui consiste à mettre en œuvre et mieux utiliser les instruments mis à disposition par les politiques agricoles fédérale et cantonale.

Pour chacun de ces thèmes des recommandations concrètes ont été formulées, au total 36. Elles sont destinées à soutenir et développer l'agriculture romande pour qu'elle reste dynamique, proactive et entrepreneuriale grâce à sa diversité et ses filières bien développées.